



100 FCFA

www.adiac-congo.com

N°1822 JEUDI 12 SEPTEMBRE 2013

JUSTICE

Le passeport du président de la Cour d'appel confisqué par les services de sécurité

Le président de la Cour d'appel de Brazzaville, Mathurin Bayi, qui a dirigé les travaux de la session criminelle sur l'affaire dite du 4 mars 2012, dont le verdict a été rendu public le 9 septembre, a été débarqué, le 10 septembre, d'un avion à Pointe-Noire par les services de sécurité alors qu'il partait pour Cotonou au Bénin.

Il a déclaré à la presse que son passeport avait été confisqué par les services de la sécurité pour un motif non encore spécifié clairement. « Deux agents de la sécurité m'ont débarqué de l'avion en me faisant savoir que les instructions sont venues de Brazzaville. Ils m'ont ramené à Brazzaville et m'ont confisqué mon passeport, me demandant d'aller le récupérer auprès du directeur général de la surveillance du territoire, le général Philippe Obara », a-t-il dit à sa descente d'avion à l'aéroport international de Maya-Maya.

L'interpellation du président de la Cour d'appel de Brazzaville suscite aussi bien dans les milieux de la justice que dans l'opinion publique une vive indignation et l'on se demande si cet acte n'a pas de liens avec le verdict du procès.

ÉDITORIAL Tournant

Page 2

Jeux de la Francophonie

Les Diablies rouges en demi-finale



Après deux victoires successives devant la France et le Canada qu'ils ont respectivement battus par 3-0 et 3-1 lors des deux pre-

miers matchs de poule et un match nul contre le Rwanda, les Diablotins se sont qualifiés mardi pour les demi-finales. En

tête du groupe D avec sept points, les médaillés d'or des Jeux de Beyrouth en 2009 défendent jusqu'ici honorablement

leur titre. Ils affronteront la formation du Maroc en demi-finale demain vendredi.

Page 16

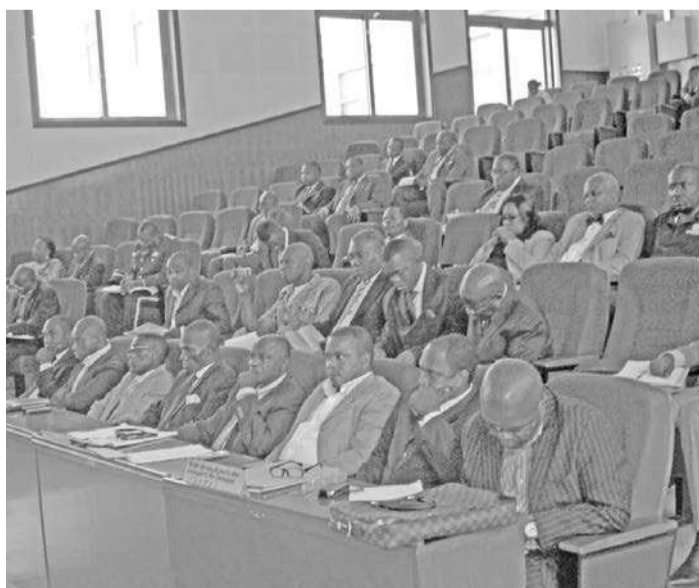
TRANSPORT URBAIN

Consensus autour des coûts du contrôle technique des véhicules

À l'issue d'une concertation qui a regroupé des représentants des ministères des Transports, du Commerce, de la mairie, des consommateurs et des syndicats des transporteurs en commun, les différentes parties ont décidé de maintenir à 8 000 FCFA le contrôle technique des taxis, à 10 000 FCFA pour les minis-bus (Hiace et Coaster) et à 35 000 FCFA pour les véhicules de transport des voyageurs et marchandises.

« Cette variation arrange toutes les parties à défaut d'un argumentaire convaincant relatif aux tarifs proposés par les syndicats d'une part, et en l'absence d'une structure de prix retenu par la Société congolaise de contrôle technique de Brazzaville. »

Page 2



Les participants

VOIRIES URBAINES

Huit entreprises en lice pour la construction de la route Kinsoundi-Sangolo

La Délégation générale aux Grands travaux a lancé l'appel d'offre relatif à l'aménagement et au bitumage de la route Kinsoundi-Sangolo reliant le premier arrondissement Makélékélé au huitième Madiou. Longue de 4,357km, sa construction pour un coût estimé entre 16.468.780.000 FCFA et 33.679.178.000 FCFA a pour objectif d'accroître les voiries urbaines de la ville capitale et désengorger les artères principales. « Une fois réalisée, la route Kinsoundi-Sangolo avec son pont d'environ 210 m de long sur la rivière Djoué viendra agrandir la liste des voiries renouvelées et en cours de l'être à Brazzaville », a déclaré l'assistant du ministre délégué général aux grands travaux, Placide Moudoudou.

Page 3

ÉDITORIAL

Tournant

Les tout derniers développements de la crise syrienne confirment ce que nous avons écrit ici même à plusieurs reprises après que Barack Obama et François Hollande s'étaient déclarés prêts à lancer une attaque contre le régime de Bachar Al Assad : à savoir que le temps est révolu où les grandes puissances se permettaient, sans s'en référer à quiconque et sans se soumettre aux règles édictées dans le cadre de l'Organisation des Nations Unies, d'intervenir militairement pour abattre les dirigeants d'un pays tiers.

En proposant de mettre sous contrôle le stock d'armes chimiques détenu par la Syrie, le président russe, Vladimir Poutine, a tiré une belle épine du pied de ses deux homologues occidentaux. Il leur a offert la possibilité inespérée de retirer discrètement, sans trop perdre la face, la menace qu'ils brandissaient de façon irréaliste et dangereuse pour abattre le régime syrien. Mais il a du même coup démontré à la face du monde que la Russie a bien, aujourd'hui, la capacité de tenir tête aux pays sortis vainqueurs de la Guerre froide et que rien ne pourra plus désormais se faire dans la sphère internationale sans son accord.

Au-delà de la satisfaction immédiate que procure certainement aux dirigeants russes ce retournement soudain de situation qui constitue pour eux la plus belle des victoires, l'évènement que nous vivons depuis quarante-huit heures revêt une importance historique majeure. Il signifie, en effet, que ce qui s'est passé en Irak et en Libye, c'est-à-dire l'intervention militaire de l'une ou l'autre grande puissance contre des pays indépendants sous des prétextes divers, sera à l'avenir impossible, sauf à provoquer une crise mondiale de première grandeur dont nul ne sait ce qu'il pourrait sortir.

Pour nous Africains, qui avons très mal vécu, il y a deux ans, le refus des Occidentaux de laisser l'Union Africaine accomplir les démarches nécessaires pour trouver une solution négociée à la guerre civile qui déchirait la Libye, il s'agit là d'un pas en avant important, décisif même, vers un monde plus juste, plus équilibré, plus ordonné dans lequel les grandes puissances ne pourront plus se comporter comme les colonisateurs d'antan. Gageons que très rapidement les peuples occidentaux, qui furent abusés par leurs dirigeants, en viendront à partager le même sentiment.

Les Dépêches de Brazzaville

TRANSPORT URBAIN À BRAZZAVILLE

Reprise imminente du contrôle technique des véhicules

La décision a été prise le 10 septembre à l'issue d'une réunion élargie présidée par le directeur du cabinet du ministre d'État, ministre des Transports, de l'Aviation civile et de la Marine marchande, Roger-Bruno Ongoly.



Le présidium des travaux

La concertation a regroupé les représentants des ministères des Transports, des Finances, du Commerce, de la mairie de Brazzaville, des consommateurs, des syndicats des transporteurs en commun de la ville capitale et de Pointe-Noire, des sociétés de contrôle technique de Brazzaville et du Kouilou ainsi que des syndicats patronaux. « Le contrôle technique des véhicules automobiles doit reprendre le plus vite possible à Brazzaville sur la base des tarifs appliqués à Pointe-Noire et qui ne souffrent d'aucune contestation », indique le communiqué de presse du ministère des Transports, de l'Aviation civile et de la Marine marchande.

En effet, après examen de cette question jugée très sensible par les différentes parties, l'administration a pensé privilégier la première expérience sur les tarifs tentée depuis quatre ans à Pointe-Noire et qui marche. Il s'agit notamment de 8 000 FCFA pour le contrôle technique des taxis, 10 000 FCFA pour

les minibus (Hiace et Coaster) et 35 000 FCFA pour les véhicules de transport de voyageurs et marchandises. « Cette variation arrange toutes les parties à défaut d'un argumentaire convaincant relatif aux tarifs proposés par les syndicats d'une part, et en l'absence d'une structure de prix retenu par la Société congolaise de contrôle technique de Brazzaville, d'autre part », poursuit le communiqué.

Rappelons que dans ses revendications, le Collectif des syndicats des transporteurs en commun du Congo qui menaçait d'augmenter les prix du transport urbain dans les grandes villes du pays, demandait la réduction de 50% sur les tarifs pratiqués à Pointe-Noire. Roger-Bruno Ongoly, directeur de cabinet du ministre des Transports, a réaffirmé le caractère obligatoire du contrôle technique. Pour lui, tout le cadre réglementaire de ce contrôle technique est bien en place et toutes les modalités pratiques sont définies.

Le président de la chambre de l'industrie, des petites et moyennes entreprises et du commerce de Brazzaville, Paul Obambi, a, quant à lui, rappelé qu'il ne fallait pas bousculer là où les choses marchent. « Si nous créons un trouble à Pointe-Noire, nous allons causer un préjudice à ces entreprises qui ont beaucoup investi dans le contrôle technique et créé naturellement des emplois dans notre capitale économique », a-t-il précisé, en sa qualité de coordonnateur de la charte du secteur privé du Congo. Cependant, les participants se sont accordés sur le fait que, bien qu'homologués par l'État, ces tarifs pouvaient subir une modification pourvu que le contrôle démarre à Brazzaville sur cette base. Si toutes les parties pouvaient fonctionner sur l'esprit de cette décision, on peut dire que l'idée d'augmenter la course de taxi à 1 500 FCFA et le prix du bus à 250 FCFA est désormais classée.

Parfait-Wilfried Douniama

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

Comité de direction

Emmanuel Mbengué, Émile Gankama, Lydie Pongault, Bénédicte de Capèle, Ange Pongault, Charles Zodiolo, Gérard Ebami-Sala, Philippe Garcia.

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout

Secrétaire des rédactions : Jocelyn Francis Wabout
Secrétaire des rédactions adjoint :
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodiolo, Clotilde Ibara, Norbert Biembédi

Rédaction de Brazzaville

Rédacteurs en chef : Guy-Gervais Kitina, Thierry Nounou
Service Société : Parfait Wilfried Douniama (chef de service)
Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Roger Ngombé (chef de service),

Jean Jacques Koumba, Josiane Mambou Loukoulou
Service Économie : Nancy France Loutoumba (chef de service) ; Lopelle Mboussa Gassia, Firmin Oyé

Service International : Nestor N'Gampoula (chef de service), Yvette Reine Nzaba, Tiras Andang

Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Hermione Désirée Ngoma, Rosalie Bindika

Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rominique Nerplat Makaya

Service Enquête : Quentin Loubou (chef de service), Rock Ngassakys

Chronique littéraire : Meryll Mezath (chef de service), Luce Jennyfer Mianzoukouta

Rédaction de Pointe-Noire

Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara

Commercial : Méline Eta
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire). Tél. (+242) 06 963 31 34

Rédaction de Kinshasa

Directeur de l'Agence : Ange Pongault
Coordonnateur : Jules Tambwe Itagali

Politique : Alain Diasso
Économie : Laurent Essolomwa
Société : Lucien Dianzenza
Sports : Martin Enjimo

Service commercial : Adrienne Londole
Bureau de Kinshasa : 20, avenue de la paix Gombe - Kinshasa - RDC - Tél. (+243) 015 166 200

Rédaction de Dolisie : Lucien Mpama

Maquette : Eudes Banzouzi (chef de service)
Cyriaque Brice Zoba, Mesmin Boussa, Stanislas Okasso

INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle
Responsable coordination et communication : Rose-Marie Bouboutou
Directrice du Développement : Carole Moine

Rédaction de Paris
Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma
Comptabilité : Marie Mendy

ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault
Secrétariat : Armelle Mounzeo
Chef de service : Abira Kiobi
Suivi des fournisseurs : Farel Mboko
Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso
Personnel et paie : Martial Mombongo
Stocks : Arcade Bikondi
Caisse principale : Sorrelle Oba

PUBLICITÉ

Directeur : Charles Zodiolo
Assistante commerciale : Hortensia Olabouré
Commercial Brazzaville : Rodrigue Ongagna, Mildred Moukenga

Commercial Pointe-Noire : Méline Eta Anto

DIFFUSION

Directeur : Philippe Garcia
Assistante de direction : Sylvia Addhas
Diffusion de Brazzaville : Guyche Motsignat, Brice Tsébé, Irin Mauakani
Diffusion Kinshasa : Adrienne Londole
Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Moumbélé Ngono

INFORMATIQUE

Directeur : Gérard Ebami-Sala
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service), Rively Gérard Ebami-Sala, Myck Mienet Mehdi, Mbenguet Okandzé

IMPRIMERIE

Directeur : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Chef d'atelier : François Diatoulou Mayola
Service pré-presses et contrôle de qualité : Eudes Banzouzi (chef de service)

LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Émilie Moundako Éyala (chef de service), Eustel Chrispaïn Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphanie Mozali

84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo
Tél. : (+242) 06 930 82 17

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Hélène Ntsiba (chef de service), Sorel Eta, Astrid Balimba

LIBRAIRIE-GALERIE CONGO PARIS

Directrice : Bénédicte de Capèle
Responsable achats, logistique : Béatrice Ysnel
Responsable animation : Marie-Alfred Ngoma
Assistante : Laura Ikambi
23, rue Vaneau - 75007 Paris - France
Tél. : (+33) 1 40 62 72 80
www.lagalericongo.com

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale

www.lesdepêchesdebrazzaville.com

Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo
Tél. : (+242)05 532.01.09

Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

Bureau de Paris (France)
38 rue Vaneau 75007 Paris
Tél. : (+33) 1 45 51 09 80

SANGHA

Trois braconniers vont comparaître à Ouessou le 17 octobre

À la tête de ce réseau de braconniers, un sujet tchadien, Abdoulaye Mahamat. Il est détenu à la maison d'arrêt de Ouessou, dans la Sangha, avec ses acolytes. Leur jugement aura lieu au tribunal d'instance de cette localité, le 17 octobre prochain.

Ces braconniers sont arrêtés pour possession d'une arme de guerre et de seize pointes d'ivoire ainsi que l'abattage de huit éléphants dans la périphérie de Pokola, dans le département de la Sangha. Ce réseau de braconniers, dirigé par Abdoulaye Mahamat, un expatrié Tchadien, a été détecté et interpellé au terme d'une perquisition faite par les services de police en collaboration avec le Projet d'appui à l'application de la loi sur la faune sauvage (Palf). Lors des investigations effectuées au domicile du commanditaire, la police a saisi quatre pointes d'ivoire et une peau de panthère. Déjà en 2011, ce braconnier avait été poursuivi pour détention illégale et commercialisation de pointes d'ivoire. Il avait été condamné à dix-huit mois de prison assortie d'une amende d'un million FCFA ainsi que des dommages et intérêts d'une valeur de 200 000 FCFA.

« Nous ne cessons de le répéter à l'intention des Congolais, mais aussi des étrangers vivant dans le pays : la détention de trophées issus des différentes espèces animales bénéficiant d'une entière protection, abattus illégalement, et la capture de ces animaux, sont strictement prohibés. Des lois et des règlements interdisant, à qui que ce soit, ce genre d'infractions existent dans le pays. Voilà pourquoi tous ceux qui pêchent par ignorance ou qui se comportent en

hors la loi ne devront s'en prendre qu'à eux-mêmes une fois pris dans les filets des services de répression habilités. Toutes les personnes qui commettent inlassablement des actes de délinquance faunique doivent être traînées en justice et condamnées à de lourdes peines », rappelle le projet Palf qui œuvre au Congo depuis 2008.

Trop de menaces pèsent sur les animaux sauvages, et le risque de disparition auquel sont exposées certaines espèces est évident. Le ministère de l'Économie forestière et du Développement durable ne cesse de renforcer les activités des ONG et autres OSC œuvrant pour la gestion rationnelle de la faune et de la flore ainsi que dans le domaine de la protection et de la lutte contre la délinquance faunique. Cette politique du ministère vise à mettre un terme aux réseaux mafieux qui entretiennent de nombreux circuits de commercialisation d'animaux sauvages, de viande de chasse et de trophées de tout genre récoltés après abattage des animaux y compris les espèces intégralement protégées.

Le projet Palf est un projet commun au ministère de l'Économie forestière et du Développement durable et à deux ONG internationales, WCS (Wildlife Conservation Society) et TAF (The Aspinall Foundation).

Fortuné Ibara

Les populations organisées pour mieux gérer la filière viande de brousse

La réunion organisée dans le cadre du projet dit de « Gestion durable de la faune sauvage et de la viande de brousse en Afrique centrale » s'est tenue récemment à Mokéko, à 15 kilomètres de Ouessou. L'équipe de gestion du projet était conduite par l'assistant technique Alain Ampolo.

« La gestion durable de la faune sauvage est devenue une préoccupation quotidienne pour les pouvoirs publics au regard des méthodes de prélèvement non légales utilisées. » Tels ont été les mots du sous-préfet de Mokeko, Adolphe Llocky, lors de la réunion. Plusieurs entités ont été associées à la mise en place de la plateforme. Il s'agit des autorités départementales, locales, des représentants des ONG nationales et locales (APETDS, SAM, APEVPS et ECOTOUR), des ONG internationales (WCS, WWF-ETIC et African Parks Network), des professionnels des médias locaux, du représentant du Programme PCPA-Congo ; du représentant de « Industrie Forestière de Ouessou », en sigle, IFO ; des représentants des villages Liouesso, Moyoye, Mobangui et Mokouangonda. Autres acteurs importants invités : les commerçants de la viande de brousse, les restaurateurs et les transporteurs de la viande de brousse de la Sangha. Ces deux jours d'atelier ont permis aux participants de mettre en

place un bureau de neuf membres dont la présidence est assurée par la sous-préfecture de Mokeko. La mission de ce bureau est de créer les conditions d'une gestion participative de la faune sauvage et de l'organisation de la filière viande de brousse. Les acteurs retenus doi-

sation de ce projet. Les populations, ici et là, sont appelées à participer activement aux activités du projet qui, lui-même, doit contribuer à l'amélioration de leurs revenus sur le commerce de la viande de chasse. Ce projet est financé par le Fonds mondial de l'environne-



Le sous-préfet de Mokeko, Auguste Llocky (au centre), et l'équipe de la plateforme

vent sensibiliser l'opinion publique au projet et à ses objectifs, et assurer le suivi et l'évaluation des activités de préservation de la faune. À ce niveau, la mission leur a été confiée pour surveiller le circuit commercial de la viande de brousse. Les localités de Liouesso et Mokouangonda ont été choisies comme sites pour l'opérationnali-

ment et exécuté par l'Organisation des Nations unies pour l'agriculture et l'alimentation (FAO), en partenariat avec le ministère de l'Économie forestière et du Développement durable. Sont aussi parties prenantes du projet, des organismes comme l'UICN, le CIRAD et CIFOR.

Lopelle Mboussa Gassia

VOIRIES URBAINES

Huit entreprises pour la construction de la route Kinsoundi-Sangolo

L'ouverture des offres relatives à l'aménagement et au bitumage de cette route longue de 4 kilomètres, avec construction du pont sur la rivière Djoué, a eu lieu le 10 septembre à Brazzaville, à la délégation générale aux Grands Travaux.

Financé sur le budget de l'État, le projet d'aménagement et de bitumage de la route qui partira de Kinsoundi, dans le premier arrondissement Makélékélé, pour relier Sangolo, dans le huitième arrondissement Madibou, porte essentiellement sur quatre modules. Il s'agit notamment de la construction de la chaussée et de l'assainissement conformément aux règles recommandées, et de la construction des ouvrages d'art, dont le plus important est la construction du pont sur la rivière Djoué, long d'environ 210 mètres.

Huit entreprises ont soumissionné à cet appel d'offre et ont proposé des montants qui varient de 16,5 à 33,7 millions FCFA pour un délai moyen d'exécution des travaux allant de 12 à 24 mois.

À terme, la route Kinsoundi-Sangolo renforcera sans nul doute la diversification des voiries à Brazzaville et permettra d'améliorer les conditions de déplacement des citoyens dans cette partie de la capitale. « Une fois réalisée, la route Kinsoundi-Sangolo, longue de 4,357 kilomètres, avec la construction d'un pont d'environ 210 mètres de long sur la rivière Djoué, viendra agrandir la liste des voiries rénovées à Brazzaville », a déclaré l'assistant du ministre délégué général aux Grands Travaux, Placide Moudoudou. La mise en œuvre de ce projet, qui va à coup sûr combler les attentes des populations de cette zone, s'inscrit dans la vision du gouvernement de créer de nouvelles voies de communication dans la ville afin de désengorger les artères principales et rendre la circulation plus fluide.

Les adjudicataires de ce marché seront connus après la session de la commission de passation des marchés publics.

Firmin Oyé

MINDOULI

L'administrateur-maire satisfait de la modernisation de la ville

Le premier citoyen de Mindouli vient de passer en revue les différents projets en cours dans sa ville. En dehors de ceux prévus et lancés dans le cadre de la municipalisation, Jean Bosco Mahoungou a aussi visité les projets propres à la ville, ou financés avec l'aide des partenaires au développement. À la reconquête de la mémoire perdue.

Les sites touristiques, culturels et historiques qui datent de la colonisation sont modestement aménagés sur les fonds de la communauté urbaine. Par exemple, le cimetière où furent enterrés les colons De Chavannes, Marchand et Fourrassiez, tous anciens compagnons de l'humaniste explorateur Pierre Savorgnan De Brazza, est désherbé deux ou trois fois par semaine par les églises locales.

Pour l'instant, le maire de la localité habite dans un vieux bâtiment administratif qui date de l'époque coloniale, légèrement aménagé. En outre, le volet réhabilitation des écoles dans le cadre de la municipalisation accélérée est à l'ordre du jour et à Mindouli, il y a des écoles qui ont été retenues. Pour l'heure,

le délabrement des écoles primaires de Mindouli est avancé. « La réflexion des écoles n'a pas encore commencé en dehors de quelques salles de classe aménagées. Les travaux de souveraineté sont prioritaires comme partout où la municipalisation est passée. Puisque c'est un programme, nous espérons que ces écoles seront réhabilitées », indique Jean-Bosco Mahoungou.

Sur le plan culturel, le projet d'installation d'un centre d'alphabétisation à Mindouli est géré entre l'autorité de la communauté urbaine et la représentation de l'Unicef au Congo. L'octroi d'un financement est acquis même s'il tarde encore. Par contre celui de la réhabilitation des maisons qui logèrent au temps passé les anciens présidents reste à discuter.

Notons que cette communauté urbaine compte quatre écoles primaires, un lycée, deux collèges techniques et un centre de santé intégré dont les travaux de construction ont été financés par l'Union européenne. L'institut technique est un projet dont les lignes de financement sont prévues par l'État pour exécution ultérieure.

Mindouli : un ancien bassin bovin à réhabiliter

Mindouli demeure l'un des districts les plus peuplés du département du Pool. Il constitue l'un des plus grands bassins agricoles. Dès 1935, sous l'égide des services d'élevage coloniaux, furent introduits les premiers bovins de race Ndama en provenance du Congo belge, de l'Oubangui-Chari et de la Guinée. Avec la création de la ferme de Mpassa en 1942, puis celle de la Louila en 1964, l'élevage bovin va également s'introduire dans le milieu paysan et ce, grâce à une politique de métayage menée d'une part par l'État dans les années 1960 et d'autre part par les paysans. Ainsi 212 fermes paysannes de tailles diverses virent le jour et le cheptel total avait atteint le chiffre de 12 000 têtes de bovins.

Elle compte 25 000 habitants dont 49% d'hommes et 51% de femmes. Autre chantier important, les travaux de construction du gigantesque pont sur la rivière Loukouni, un défi à relever par l'entreprise chinoise, sur une longueur de 161 mètres.

Fortuné Ibara

COMMUNIQUÉ

MEETING DE LA MAJORITÉ PRÉSIDENTIELLE

Touche pas à mon président !

Touche pas à mon président !

Touche pas à mon président !

La Majorité présidentielle dit non aux relents néo-colonialistes et réaffirme son soutien indéfectible au président de la République, Son Excellence Denis Sassou N'Guesso, à l'occasion du meeting de solidarité nationale qu'elle organise ce samedi 14 septembre à 14 heures au Boulevard Alfred Raoul !

Venez nombreux témoigner votre attachement à la paix, à la stabilité, à la démocratie dans notre cher et beau pays le Congo ainsi qu'à ses institutions démocratiques !

Venez nombreux rappeler aux détracteurs de notre liberté chèrement acquise que les époques sont différentes et que le Congo SOUVERAIN ne se laissera pas faire !

Venez nombreux !

FOIRE DE POINTE-NOIRE

Promesses tenues malgré les difficultés

Ouverte le 5 août, la 27^e édition de la Foire internationale de Pointe-Noire a fermé ses portes le 9 septembre au Parc des expositions de la ville océane, en présence d'André Kamba, directeur de cabinet de la ministre du Commerce et des approvisionnements, et de plusieurs autorités et invités.

Durant 36 jours, près de 150 exposants nationaux et étrangers ont pris part à la fête foraine qui a drainé près de 160.000 visiteurs. Ce marché public annuel s'est tenu en dépit des contraintes logistiques et des difficultés dues à l'incommodité actuelle des lieux. Au moins, le Centre congolais du commerce extérieur peut se réjouir d'avoir réuni les conditions pour des échanges commerciaux et la promotion des produits et services et ce, en rapport avec le thème de cette année : « La lutte contre la vie chère par l'augmentation de l'offre nationale ».

« Nous devons prendre en mains notre système de production »

« La tenue réussie de cette activité traduit le dynamisme de notre économie mais également la volonté des dirigeants de notre pays de renforcer les liens de coopération économique et culturel entre le Congo et tous les pays amis, particulièrement africains. Le dynamisme de notre économie n'est plus à démontrer mais le plus important est que les Congolais prennent en mains les rênes de notre économie. Ce qui

veut dire que nous devons prendre en mains notre commerce, notre système de production. » Selon lui, le gouvernement met en place les mécanismes qu'il faut pour inciter, encourager, appuyer les opérateurs économiques. « Il revient à chacun de nous de s'en saisir pour que l'économie congolaise aille de l'avant », a déclaré André Kamba. En termes de fréquentation et de chiffre d'affaires, cette foire a été jugée satisfaisante. « Nous ne sommes pas déçus car, par rapport aux autres éditions, nous avons enregistré beaucoup d'entrées surtout le week-end. Le chiffre d'affaires est même en nette augmentation », a confié François Mouélé, chef d'agence du Centre congolais de commerce extérieur.

Au nombre des exposants à cette foire, citons près d'une soixantaine de bars ou « ngandas » et restaurants, une quarantaine de stands de prêt-à-porter, des stands proposant des fournitures scolaires, jouets et gadgets ainsi que quelques exposants étrangers (Égyptiens, Pakistanais, Brésiliens et Maliens).

Il faut que l'utile l'emporte sur l'agréable

Certains visiteurs ont toutefois émis des critiques, affirmant que la foire n'était pas en conformité avec les thèmes proposés. « Depuis quelques années, cette foire a changé de physionomie. Elle a perdu son beau visage qui faisait la

fierté de Pointe-Noire et du Congo. C'est maintenant une foire des ngandas. C'est vrai qu'il faut lier l'utile à l'agréable, mais je pense que l'utile doit l'emporter sur l'agréable. Il est temps que le ministère du Commerce agisse pour redorer le blason de cet événement qui demeure important pour le pays et la population de Pointe-Noire », s'est indigné un visiteur.

L'absence des agriculteurs, éleveurs et artisans à cette édition a été remarquée. Ces secteurs d'activité sont censés faire la promotion des produits locaux, et appuyer ainsi le credo du ministère du Commerce à savoir : lutter contre la vie chère et conduire les Congolais à consommer local. Seulement, lesdits produits locaux étaient presque absents et la plupart des produits étaient vendus au même prix qu'au marché. Néanmoins, le public s'est dit satisfait de certaines sociétés locales présentes qui ont proposé leurs produits à des prix promotionnels. C'est le cas d'Alucongo, Plasco et Socotrap.

Le prochain site est en étude...

Le stand de la direction départementale du livre et de la lecture publique, de l'avis des visiteurs, a été une curiosité dans l'enceinte foraine. Les jeunes et vieux ont pu se ressourcer et acquérir de nouvelles connaissances grâce aux différents manuels et ouvrages mis à leur disposition ainsi que les activités au-



André Kamba

tour du livre et de la lecture (conférences, présentations et dédicaces des livres, concours de dictée, scrabble, mots croisés et fléchés). Aussi, ont-ils souhaité que ce stand particulier soit placé à un endroit plus visible et moins bruyant pour la commodité des visiteurs. L'absence d'activités culturelles a également été remarquée en dépit des activités organisées au stand Coca-Cola pour sa promotion et l'élection des Miss organisée par la maison Press-com. De leur côté, les enfants ont regretté l'absence des manèges.

Sur la rareté des produits locaux, François Mouélé a répondu : « Nous avons eu à solliciter tout le monde pour participer à la foire et faire de sorte qu'il y ait la présence effective des produits locaux mal-

heureusement nombreux n'ont pu honorer leur engagement. Un vide quelque peu comblé par l'espace gastronomique puisque la population est habituée à vivre cet événement chaque vacance en goûtant et dégustant des bons mets et vins de chez nous. »

À propos du projet de délocalisation de la foire, qui est resté sans suite jusqu'à présent, François Mouélé a prévenu : « Le projet de la nouvelle foire est à nouveau sur les rails. Le site actuel n'est plus approprié. Nous sommes en train de régler le problème du nouveau site qui pourra peut-être abriter l'édition 2015. »

Hervé Brice Mampouya
et Lucie Prisca Condhet



Présentation officielle le 27 Septembre 2013, à l'Institut Français du Congo (ex-Centre Culturel Français).

Pour Pointe-Noire, Djambala, Oyo et Owando, les dates de la présentation du livre seront annoncées ultérieurement.

En vente à Brazzaville: aux Editions Hémar, à la Librairie Les Dépêches de Brazzaville, à la Direction Générale du Livre (Ministère de la Culture et des Arts)

Livre

Vient de paraître aux Editions Hemar

«L'action économique de Denis Sassou Nguesso: forces et faiblesses»

De Sylvestre Ossiala

Suivi des réactions de Chris Walembaud, Cyriaque Magloire Mongo Dzon et Bonaventure Mbaya

Les premières impressions

«Les enjeux politiques de la révision constitutionnelle ont poussé Me Martin Mbéri à réagir en proposant une troisième voie. A travers cet ouvrage, et de manière plus judicieuse, l'honorable Ossiala lui répond en dégageant une voie qui est de nature à rassembler au-delà des clivages politiques. Bravo!»
(Le Nouvel Observateur)

«Face aux périls et incertitudes de 2016, pour la première fois au Congo, des intellectuels et cadres politiques de la Majorité et de l'Opposition unissent leurs réflexions pour une résolution politique qui privilégie la convergence citoyenne et politique assise sur la «variable-travail de qualité».
(La Semaine Africaine)

«Pour tous ceux qui ont en partage le souci du développement du Congo et de la renaissance de l'Afrique, ce livre d'une portée scientifique indéniable, éclaire

d'un jour nouveau les concepts de «variable-travail», de «parti au pouvoir» qui sont en réalité au cœur des enjeux de développement des nations».
(Les Editions Hemar)

«Ouvrage scientifique mais qui épouse l'actualité politique du Congo, en interpellant la conscience nationale sur les vraies causes du mal congolais et sur les pistes adéquates pour y faire face».
(Le Reporter)

«Puisant dans l'amour du vrai, du beau et du bien, l'honorable Ossiala est simplement lucide dans son ouvrage qui adoucit les mœurs face à l'incertitude de 2016. Il est sublimé par Bonaventure Mbaya».
(Le Souverain)

«Pour que les partis au pouvoir en Afrique ne prennent pas en otage les présidents élus; pour que les partis au pouvoir en Afrique ne versent pas dans la malgouvernance, voici les propositions de l'honorable Ossiala».
(Le Troubadour)



COMMUNIQUÉ

La Société de Promotion Immobilière (SOPRIM) rappelle que les familles ex-propriétaires déplacées des blocs 77, 81 et 88 de Baongo à Brazzaville, sur lesquels se construisent des logements modernes, vont disposer chacune d'un nouveau logement dans le bloc où elles habitaient.

La SOPRIM demande donc aux personnes qui ne l'ont pas encore fait de venir à son siège signer l'acte de cession-acquisition du nouveau logement et d'en prendre les références, tout en rappelant également que l'acte de cession-acquisition se fera contre paiement d'une partie des sommes perçues lors de la cession. En effet, selon le vœu du président de la République, chef de l'Etat, les familles déplacées doivent revenir habiter sur les lieux après rénovation.

Il s'agit des chefs de famille ci-après:

N°	NOMS ET PRENOMS DES PROPRIÉTAIRES	Adresse
BLOC 77		
1	ZALAMOU Antoine	80, rue Béranger
2	IZELET Augustin	84, rue Béranger
3	BANZOUZI Suzanne	88, rue Béranger
4	SENSO Mélanie	78, rue Condorcet
5	YELA NAKOUOUILA Philippe	72, rue Condorcet
6	MADAMI Angélique	80, rue Condorcet
BLOC 81		
7	MBEMBA François	86, rue Condorcet
8	KIMBEMBE née YENGO	92, rue Condorcet
9	NTSONDE Vincent	98, rue Béranger
10	MOUANGA Ferdinand	102 bis rue Béranger
11	MALONGA Antoine	90 rue Béranger
12	WOUATANGOU Gabriel	94 rue Béranger
13	MALANDA VOUALA Barbe	96 rue Béranger
14	MIATOUKA Philomène	94, rue Condorcet
15	NSONDE Jacob NSIBANTOU Pauline	82, Rue Condorcet
16	BOUMPOUTOU Catherine	94, rue Béranger
17	NGOLA Véronique	98 rue Béranger
18	SITA Fidèle	92, rue Béranger
19	DILOU Alfred (DILU YOULOU François)	88, rue Condorcet
BLOC 88		
20	Mme NGOMA née NFOUEMIBIO	102, rue Condorcet
21	Communauté Saint KIZITO	96 bis rue Condorcet
22	TSIT ASSA Jacque	104 rue Condorcet
23	MAT ASSA Antoine	112 bis rue Béranger
24	BOUDZOU MOU Faustin	112 rue Béranger
25	MILEMBOLO Joseph	108 rue Condorcet
26	MOUTINO Agnès	100, rue Condorcet
27	KOUKA Roger (KOUKA Bienvenu)	96 bis rue Béranger
28	NKOUNKOU Edouard	98 rue Condorcet
29	BATSIMBA Jeanne (MASSAMBA Maixent)	104 bis rue Condorcet
30	KIMBEMBE Albert/ KIMBEMBE Albertine	108 bis rue Béranger

Fait à Brazzaville le 30 Août 2013
le Directeur Général P .1.,



SANTÉ

Près de 70% d'Africains recourent à la médecine traditionnelle

La Journée africaine de la médecine traditionnelle, commémorée le 31 août de chaque année, a été plutôt célébrée le 10 septembre au Congo. Thème : « La recherche et le développement en médecine traditionnelle ». Ce report de date est dû à la tenue, à Brazzaville, de la conférence des ministres de la Santé et de la 63^e session du comité régional de l'Organisation mondiale de la santé (OMS) pour l'Afrique.

À travers ce thème, les organisations ont voulu interpeller l'opinion et les décideurs sur l'urgente nécessité de la recherche visant à mettre en valeur le rôle de la médecine traditionnelle dans la prestation des soins de santé. Cette année, la journée a été marquée par l'organisation d'un focus et de plusieurs communications, une exposition vente de produits médicaux fabriqués à base de plantes,

l'allocution du délégué de l'OMS, Rey Monkelé, et le message du gouvernement lu par le représentant du ministère de la Santé et de la Population, Benjamin Ossombo.

Alors que les stands érigés au Centre hospitalier universitaire (CHU) étaient pris d'assaut par le public, les communications se sont enchaînées. La communication portant sur la politique et le plan stratégique sur la médecine traditionnelle au Congo a été développée par le directeur de la santé, le Pr. Alexis Elira Dokekias ; celle sur par le Dr. Jean Bertin Mouanké. Une autre communication a porté sur les ressources végétales à vertus médicinales, les plantes médicinales et l'alimentation.

L'OMS lance un appel de financement au gouvernement

« ...cette année, la célébration de

cette journée offre une opportunité aux gouvernements, chercheurs, partenaires, praticiens traditionnels et conventions de la santé publique, de partager les informations, les expériences sur la recherche de cette médecine et la mobilisation des ressources », a assuré le délégué de l'OMS, Rey Monkelé.

Les pays de la région africaine ont réalisé des progrès dans ce domaine. Avec 28 instituts (par rapport à 18 en 2000) ; l'utilisation des résultats de la recherche pour le traitement du paludisme, du diabète et de la drépanocytose par treize pays, ainsi que l'inscription de 8 produits de la médecine traditionnelle dans la liste nationale des médicaments essentiels.

D'après le message du gouvernement publié à l'occasion de cette Journée africaine de la médecine traditionnelle, lu par le représentant du direc-



Benjamin Ossombo visitant les stands

teur de cabinet, près de 70% des populations vivant dans la région africaine ont recours à la médecine traditionnelle pour leurs besoins de santé, d'après les estimations de l'OMS. Cette médecine qui fait désormais partie intégrante des systèmes de santé des pays africains, est encore confrontée aux problèmes du contrôle de qualité et de l'assurance

qualité des produits, de recherche-développement, de la propriété intellectuelle non garantie, de la réglementation des pratiques et des produits encore insuffisante et de l'utilisation peu rationnelle des médecines issues de la pharmacopée traditionnelle dans la région africaine.

Lydie Gisèle Oko

BUROTOP IRIS

Intégrateur de Solution

Communications Unifiées

- Vidéoconférence et Multimédia
- Voix et Messageries Unifiées
- Téléphonie IP

BRAZZAVILLE : 4, Avenue Foch - Centre ville
BP. 14064 - Tél. 06 577 78 88 - 06 669 80 40
POINTE NOIRE : Rond-point Koré, Avenue Mica Kato Mazoni
Tél. +242 01 433 33 33 - 06 958 87 88
République du Congo

KINSHASA : 24, Avenue Colonel Eboya
Commune de Gombé
Tél. +243 997 894 988
République Démocratique du Congo

BUROTOP IRIS
www.burotop.com - www.iris-technologie.com

ÉDUCATION

Le FAWE recommande une aide financière en faveur des jeunes filles

L'exigence compte parmi la kyrielle de recommandations adoptées à l'issue de l'atelier de formation des points focaux du Forum des éducatrices africaines (FAWE), organisé les 6 au 7 septembre à Brazzaville, sur l'initiative des Nations unies pour l'éducation des filles (UNGEI).

Deux jours durant, à travers des thèmes variés et ciblés animés par deux spécialistes, les participantes ont approfondi leurs connaissances sur la problématique genre. L'occasion pour elles de mûrir des réflexions sur l'ensemble des questions qui entravent souvent la réussite des jeunes filles à l'école. Ayant circonscrit l'ensemble de ces maux, et dans le souci de prévenir et garantir au mieux la réussite des jeunes filles à l'école, les participantes ont formulé une série de recommandations à l'endroit des pouvoirs publics. Au nombre de celles-ci, l'instauration d'un système adapté d'aide financière en faveur des enfants démunis, en particulier les jeunes filles ; et la réouverture des internats dans les établissements secondaires afin de permettre aux jeunes filles d'étudier dans de meilleures conditions. Elles exigent que les pouvoirs publics dotent les établissements scolaires qui présentent de réelles difficultés. Il s'agit de garantir des ressources né-

cessaires, par le biais des cantines scolaires, afin de maintenir les filles à l'école. De même qu'il est souhaité le renforcement, la mise en œuvre, le suivi et l'évaluation des textes législatifs relatifs à la protection des enfants, surtout des jeunes filles.

Le Fawe souhaite la redynamisation des mécanismes et procédures de décisions ; la planification et la mise en œuvre du suivi et de l'évaluation des structures sous tutelle ; la redynamisation des points focaux pour une meilleure prise en compte des questions de genre dans les politiques, programmes et budgets.

Clôturant les travaux, la présidente du FAWE Congo, Rosalie Kama-Niamayoua, a affirmé : « L'éducation des filles est une action de développement et l'approche genre est une approche de développement. Ce combat ne peut être gagné si l'école ne forme pas les femmes et filles compétentes, capables d'influencer les sphères de décision. » Et Rosalie Kama-Niamayoua de conclure que le FAWE, qui a pour mission de promouvoir l'éducation des filles pour le développement, doit se positionner comme une ONG leader pour influencer, appuyer et accompagner l'éducation des filles.

Firmin Oyé

MBOTE!

Vous faites partie des privilégiés

PROGRAMME MBOTE

www.flyecair.com ; Relations clients : + 242 06 509 0 509 (Congo) + 33 01 78 77 78 77 (France) E mail: relationclients@flyecair.com



BP 711 – Pointe-Noire
 Téléphone (242) 22 294.00.52
 République du Congo
 E-Mail : info@papn-cg.org
 Web: www.papn-cg.org

N° 3213 /PAPN-DG

APPEL A MANIFESTATION D'INTERET

En accompagnement de son Programme d'Investissements Prioritaires, le Port Autonome de Pointe-Noire (PAPN) a obtenu de l'Agence Française de Développement (AFD) une subvention relative au projet de renforcement de ses capacités commerciales (PRCC).

Ce projet vise la simplification et la facilitation des procédures de passage portuaire notamment par :

- l'actualisation du plan d'actions élaboré en 2008 au moyen d'une étude diagnostic et au regard des évolutions du contexte international et national ;
- l'analyse des causes des délais de passage portuaire ;
- l'analyse des mécanismes de facilitation existants ;
- l'examen du dispositif institutionnel de concertation entre opérateurs.

La réalisation de cette mission nécessite des compétences d'un cabinet de conseil dont l'expertise est avérée dans les domaines de commerce international, de la facilitation des procédures de passage (transit) portuaire, des procédures douanières simplifiées, etc.

Ainsi, le PAPN invite les cabinets de conseil de standard international intéressés par les prestations précitées à se manifester en adressant une Lettre de manifestation d'intérêt. Cette lettre devra être accompagnée de toutes informations utiles montrant que le cabinet de conseil dispose des moyens et qualifications nécessaires pour exécuter les services :

- Moyens en personnel qualifié et disponibilité des connaissances nécessaires parmi le personnel
- Moyens matériels
- Surface financière (bilans du cabinet de conseil pour les trois dernières années, références bancaires)
- Références concernant l'exécution des prestations analogues durant les cinq dernières années (titre du projet, date des prestations, montant et objet du contrat, nombre d'hommes-mois d'expert, bénéficiaires, sources de financement) ;
- Expérience dans des conditions semblables

Les candidats peuvent s'associer pour renforcer leurs compétences. Dans ce cas, les informations incluses dans les dossiers porteront sur les différents membres du groupement en faisant apparaître les moyens et qualifications de chacun d'eux en précisant le consultant chef de file.

La présélection est ouverte aux consultants de tous pays.

Les demandes de présélection doivent parvenir par courrier postal, télécopie ou courriel (avec dans ce cas, confirmation par courrier postal ou télécopie) au plus tard le mardi 07 octobre 2013 à 12 heures à l'adresse suivante:

Direction Générale du PAPN
BP 711, Pointe-Noire
République du Congo
Tel : 00242 05 518 02 87
Email : info@papn-cg.org

Les consultants intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires auprès de :

- Mr MBOUMA PEYA Fortuné, Chargé du Suivi de la Concession
- Courriel : concession@papn-cg.org ;
 - Téléphone : 00 242 05 571 93 06

Copie à Mr MOMBO Jean Jacques : jeanjacquesmombo@yahoo.fr

Les cabinets de conseil retenus à l'issue de la présélection recevront ultérieurement une lettre d'invitation à soumissionner, accompagnée d'un dossier d'appel d'offre restreint. La sélection se fera en conformité avec les procédures du PAPN et de l'AFD.

ÉTUDE DE MAÎTRES

Ange Pépin Possenné et Jean Ignace Massamba
Huissiers de justice, Commissaires-Priseurs associés
Près la Cour d'Appel de Brazzaville

PLACARD DE VENTE
AVIS DE VENTE SUR SAISIE IMMOBILIERE
Par autorité de justice

Maîtres Ange Pépin POSSENNE et Jean-Ignace MASSAMBA, Huissiers de Justice, Commissaires-Priseurs associés près la Cour d'Appel de Brazzaville, portent à la connaissance du public Brazzavillois, qu'à la demande de la Banque Congolaise de l'Habitat (B.C.H) représentée par son Directeur Général, Monsieur FADHEL GUIZANI, Il sera procédé, le Samedi 28 septembre 2013 à 10heures précises en l'Office de Maître Henriette Lucie GALIBA, Notaire à la résidence de Brazzaville, Office sis 03 Boulevard Denis SASSOU NGUESSO ex ANTONETTI Marché Plateau centre-ville Brazzaville,

A l'adjudication au plus offrant et dernier enchérisseur de l'immeuble R+7 de la Société Congolaise Immobilière YOKA Bernard (SCIYB) SA communément appelé «Immeuble YOKA BERNARD» sis au Rond-Point de la Coupole centre-ville Brazzaville, cadastré Section Q, formant la parcelle numéro 49, d'une superficie de 1994m², objet du Titre Foncier numéro 4.410 de la Commune de Brazzaville, Préfecture du Pool. Ledit immeuble est limité ainsi qu'il suit:

- Au Nord-Est par le Boulevard Denis SASSOU NGUESSO Ex Avenue Paul DOUMER,
- Au Sud par la rivière Mfoa,
- A l'Est par la rue A. FONDERE,
- A l'Ouest par la rivière Mfoa,

Outre les charges, clauses et conditions insérées au cahier des charges déposé au Greffe du Tribunal de Grande Instance de Brazzaville et en l'Office du Notaire vendeur le 11 juillet 2013 par le Cabinet d'Avocats BRUDEY-ONDZIEL GNELENGA-LOCKO et le Cabinet d'Avocats Yolande NGO MINYOGOG, les enchères seront reçues sur la mise à prix de: Neuf Milliards Cinq Cent Millions (9.500.000.000) Francs CFA.

Le montant de l'enchère est fixé à la somme de Deux Cent Cinquante Millions (250.000.000) Francs CFA. Les enchères seront portées de vive voix et on ne constatera que la dernière.



CENTRAFRIQUE

Un Pacte de transition a été signé à Rome

Malgré la reprise des combats sur le terrain, l'Italie veut croire en un apaisement et une gestion partagée du pouvoir à Bangui.

La capitale italienne se met en action pour une diplomatie de proximité, notamment en faveur de l'Afrique. C'est à Rome, en effet, qu'a été signé lundi dernier « *L'Appel de Rome pour la paix en Centrafrique* », une initiative de la Communauté catholique Sant'Egidio et du ministère italien des Affaires étrangères, qui ont réuni les protagonistes des tensions actuelles en Centrafrique. Cet appel, un « *Pacte républicain pour la transition* », attendra d'être signé par les poids lourds de la politique centrafricaine, le président de transition Michel Djotodia et son Premier ministre, et ancien opposant, Me Nicolas Ntiangaye.

Cette incertitude est alourdie par la reprise des combats à l'ouest du pays où les partisans de l'ancien président renversé, François Bozizé, ont désormais amorcé la contre-offensive pour la reconquête. Mardi, on parlait déjà d'une soixantaine de morts dans et autour de la ville de Bossangoa, le fief du président déchu. Il est certain que les développements de la situation sur le terrain influenceront forcément sur l'avenir du Pacte signé à Rome, à supposer même que le président et le Premier ministre parviennent à le signer ensuite.

La République centrafricaine est marquée par l'instabilité. Anciens miliciens devenus maîtres au pouvoir, les Séléka font l'objet d'accusations répétées de violations des droits de l'homme et, par leur comportement sur le terrain, d'alimenter

l'insécurité plutôt que de la juguler. Bangui connaît braquages sur braquages, viols et pillages. Tout cela dresse un faisceau lourd d'incertitudes qui plombent l'avenir de la République centrafricaine. Mais à Rome on veut y croire.

Marquée par son passage par les mouvements humanitaires « sans-frontières », la ministre italienne des Affaires étrangères, Emma Bonino, ne veut pas se donner pour vaincue. Entre deux participations à la réunion sur la République centrafricaine mardi, la ministre a également reçu à la Farnesina, le ministère italien des Affaires étrangères, Mikhail Margelov. Envoyé du président russe, Margelov est surtout le chef du département Afrique en Russie. Avec la ministre italienne, il dit avoir fait un point de la situation en Égypte, en Libye et, surtout, au Mali. Ils ont tous deux encouragé les parties centrafricaines à se mettre dans une dynamique de paix pour la stabilité de l'ensemble de l'Afrique.

Les délégués de Bangui : le ministre de la Réconciliation, Christophe Gazam Betty, et la vice-présidente du Conseil de transition, Léa Koyassoum Dounta, se sont sentis rassurés de voir que des puissances occidentales non directement impliquées dans l'histoire passée de la République centrafricaine sont disposées à leur venir en aide. Une aide espérée dans la capitale où l'on vit dans l'angoisse la perspective de nouvelles violences politiques, mais une aide redoutée au nord où l'on semble résolu d'en découdre pour le renversement des nouvelles autorités du pays.

Lucien Mpama

ITALIE

Cécile Kyenge inaugure un observatoire contre le racisme dans le sport

La presse parle d'un « auto-goal » de Mario Balotelli : le célèbre footballeur n'est pas venu à l'inauguration de l'Observatoire contre le racisme.

La ministre de l'Intégration, l'Italo-Congolaise Cécile Kyenge Kashetu, a inauguré dimanche à Mantoue, dans le nord du pays, un observatoire sur les discriminations dans les sports.

Cette structure entre dans le maillage de l'Italie par un réseau anti-discrimination mis en place pour combattre le racisme et la xénophobie. Il s'agit de la réponse des institutions contre un phénomène grandissant quoique décrié : les manifestations de protestation xénophobes des ultras dans les gradins contre les joueurs noirs ou étrangers en Italie.

Une des victimes emblématiques de cette situation est l'Italien né de parents ghanéens Mario Balotelli. Il fut accueilli dans la sélection nationale par des pancartes proclamant : « *Il n'y a pas de Noirs ni d'animaux dans la sélection italienne.* » Son talent en a fait taire plus d'un, mais souvent ses propres excentricités et ses caprices de vedettes reprennent le dessus. À preuve : pendant que la ministre inaugurait l'observatoire de Man-

toue, « le grand Mario » comme l'appellent les médias... dormait ! Il s'en est tiré avec un coup de fil d'excuses à la ministre, tout autant que lui, cible des véhémences racistes.

Avant l'inauguration, Cécile Kyenge avait rendu visite à la sélection nationale de football en séjour d'immersion à Turin. « *L'équipe nationale de football est un modèle de ce que devrait être l'Italie de demain* », s'est-elle félicitée. Il est vrai que cette année, l'Italie du football peut aligner une demi-dizaine de joueurs d'origine africaine dans ses rangs, dont deux nés de parents étrangers, les fameux « deuxième génération ». La bataille pour que soit automatiquement attribuée la nationalité aux enfants dans ce cas, quelque 500.000 selon les chiffres, vaut à la ministre les pires attaques racistes dans les médias et les réseaux sociaux aujourd'hui.

Signe d'une situation difficile pour « les joueurs de couleur » comme les appellent les Italiens, une autre figure emblématique de la diversité italienne, le Germano-Ghanéen Kevin Prince Boateng a décidé de quitter son club milanais et rentrer en Allemagne du fait du racisme. « *Boateng voulait absolument*

partir en raison des incidents racistes en Italie ; il avait obtenu l'accord du président (de club) Silvio Berlusconi pour pouvoir partir si l'AC Milan se qualifiait pour la Ligue des champions », a expliqué l'équipe allemande de Schalke qui vient de l'accueillir.

Le racisme c'est comme le paludisme : il n'est pas contagieux

« *Le gros problème avec le racisme, c'est qu'il n'existe pas de vaccin contre lui* », déclarait récemment Boateng lors d'une réunion des grandes vedettes du football promues par le Haut commissariat de l'ONU aux droits de l'homme pour lutter contre le racisme dans les sports. Outre ses dribbles et ses buts fabuleux, Boateng est aussi passé à la postérité en Italie pour avoir décidé un jour de janvier 2012 de quitter le terrain de Busto Arsizio où des fanatiques sifflaient des cris racistes chaque fois qu'il touchait le ballon. « *Il n'existe pas de personnes 'un peu racistes'. Il existe des quantités de racismes* », a-t-il expliqué. Pour lui, « *le racisme est tel que le paludisme : il n'est pas contagieux, mais il ne s'en va pas de lui-même si on ne fait rien contre* ».

L.Mp.

DÉCOLLEZ
POUR PLUS DE 10 DESTINATIONS AFRICAINES



Pointe Noire s'ajoute à notre réseau.

Pour répondre à vos attentes, Air Côte d'Ivoire vous offre plus de 10 destinations africaines au départ de Pointe-Noire.

A partir du 19 Août, décollez de Pointe-Noire et profitez du temps de voyage le plus court vers Libreville, Abidjan, Dakar, Conakry, Bamako, Ouagadougou.

 Air Côte d'Ivoire
Notre plus beau voyage, c'est vous

Tel. : 06 818 66 66 / 06 826 74 74 • www.aircotedivoire.com

Programme des obsèques de l'ancien député Louis Matouriddi



Cyriaque Zoba, agent des *Dépêches de Brazzaville*, Léonard Michel Samba, la famille Ntsembo, Hernes Sounga Kouba, Mesmin Matouridi, Simon-Pierre Manima Malonga, le colonel Jean Claude Mbouka, le capitaine Adelin Bertrand Matouridi, officier de gendarmerie, et enfants, la veuve Matouridi née Delphine Diamouangana informent les parents, amis et connaissances que les obsèques de leur oncle, père et mari, Louis Matouridi, auront lieu le vendredi 14 septembre selon le programme ci-après :

09h00 : levée de corps à la morgue municipale de Brazzaville
10h00 : recueillement au domicile du défunt sis rue Loudima n°38 à Moungali.
13h00 : départ pour le district Mbandza-Ndounga

IN MEMORIAM

13 septembre 2011 – 13 septembre 2013



Voici 2 ans, jour pour jour, qu'a plu à notre Seigneur de rappeler l'âme de notre cher bien aimé, frère, père, oncle Patrice Mangoli Nkouka « Tchang ». En cette date mémorable, chargée de douleur et de souvenirs, les familles Mangoli et Ndamoubia Kou prient tous ceux qui l'ont connu et aimé d'avoir une pensée particulière et pieuse pour lui. Que son âme repose en paix.

AVIS DE PERTE

Monsieur Okemba Okouo Gilles Herman demande à toute personne ayant trouvé aux abords de la Mairie centrale ou autres lieux, un passeport, un acte de naissance, un diplôme de licence en comptabilité finance, tous portant son nom, de bien vouloir les lui rapporter. Une forte récompense est prévue à cet effet.

Tél : 06 976 47 17/ 05 671 02 52 ou au siège de la Banque Commerciale Internationale sur l'avenue Amilcar Cabral Centre - Ville Brazzaville.

CHANGEMENT DE NOM

Mme Mazandou informe sa famille, ses amis et connaissances que sa fille Mazandou Kouedibedi Anna-victoire s'appellera désormais Mazandou Anna-Victoire.

133 ANS DU TRAITÉ DE BRAZZAVILLE

L'événement est célébré au mémorial Pierre-Savorgnan-de-Brazza

Les témoignages recueillis des descendants de la royauté des Makoko montrent que l'Histoire écrite, celle qui est apprise à l'école, est largement insuffisante pour qui veut se pénétrer de la profondeur des faits.

Lors de son deuxième voyage au Congo en 1880, Pierre Savorgnan de Brazza a négocié parfois dans des conditions de grande hostilité. C'est le cas des Bafourous avec lesquels il a signé un traité de paix (enterrement de la hache de guerre), le 20 septembre en présence de Ngobila, alors chargé des embarcations à la cour royale de Makoko.

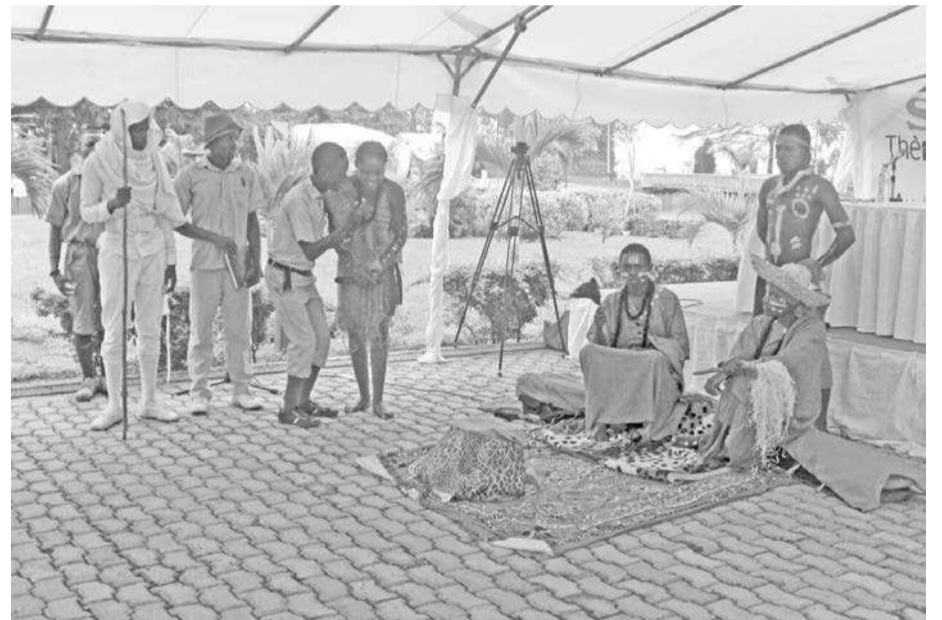
Les nombreux témoignages ont convergé sur le fait que l'explorateur français avait plutôt eu recours aux services d'un jeune Batéké qui, ayant sans doute grandi à Libreville, pouvait s'exprimer dans un français sommaire mais suffisant pour être utile. Ceci, alors que les écrits mettent en exergue le rôle du sergent sénégalais Malamine qui aurait servi d'interprète à la signature du traité de Mbé, le 10 septembre 1880. Face aux visiteurs, souvent curieux d'en savoir un peu plus sur le passage de l'explorateur franco-italien au Congo, Marcel Bouessé, le guide du Mémorial Pierre-Savorgnan-de-Brazza, peint un conquérant en pays bantous et pareillement l'histoire d'un pays et celle du combat d'un peuple, incarné ici par la figure du Roi Makoko Iloo 1^{er}. Marcel Bouessé, dans son évocation, revient sur le quotidien des années post coloniales, rendant par la même occasion, un bel hommage aux deux illustres personna-

lités que sont Pierre Savorgnan de Brazza et Makoko Iloo 1^{er}.

La problématique sur la crise du mariage au Congo

À l'ordre du jour de cette commémoration figuraient également des ateliers organisés par la direction du Mémorial sur le thème de « La dot ». Les communications ont mis en avant les problèmes que rencontrent actuellement les couples

participant au débat, « *Le mariage est une question sociale au Congo.* » L'étude à la quelle il a pris part révèle que « *Sur 622 couples interrogés, 55% des couples à Brazzaville vivent en union libre, 15% mariés effectivement, 13% coutumièrement et 15% mariés à l'état-civil, soit 75% de couples vivent sans mariage. Sur la durée de vie commune des couples, il a été observé qu'ils se marient tardivement.* »



Une scène démontrant la signature du Traité entre De Brazza et Makoko Iloo 1^{er}

au Congo. Outre l'exposé sur la crise du mariage au Congo, l'assistance a eu droit à la présentation des résultats d'une enquête réalisée à ce sujet à Brazzaville.

Ce qui a justifié la présence, à la tribune de la cérémonie, des universitaires tels que Roland Brice Mayoulou, chercheur faisant partie de l'Association Congo Cultures et Perspectives.

85% des Congolais ne sont pas mariés

Selon Jean Didier Mbilé, l'un des exposants qui a eu la charge de présenter les résultats de l'enquête réalisée à Brazzaville aux étudiants

Pour Jean Didier Mbilé, c'est la dot qui tue le mariage coutumier et au-delà, le mariage à l'état-civil. Et Jean Didier Mbilé de conclure qu'il y a crise du mariage au Congo. En effet, près de 85% des Congolais n'ont pas contracté leur mariage à l'état-civil.

Ces festivités ont été présidées par la directrice générale du Mémorial Pierre-Savorgnan-de-Brazza, Belinda Ayessa qui a souhaité que de ces ateliers, sorte un ensemble de conclusions en mesure de constituer des pistes de réflexion à exploiter pour résoudre le problème de la dot au Congo.

Guillaume Ondzé

**ASSURANCES GÉNÉRALES
DU CONGO**

A.G.C.SA WWW.AGCCONGO.COM

RESPECTER NOS ENGAGEMENTS, C'EST VOUS RESPECTER

SONDAGES

Les Kinois préfèrent Matata Ponyo

Une enquête de «Les Points» axée sur le gouvernement confirme la tendance à la hausse de la côte du Premier ministre dans tous les espaces politiques.

font que renforcer cette opinion favorable au chef de l'exécutif national. Son opinion va désormais crescendo dans la périphérie des différentes communes de la ville de

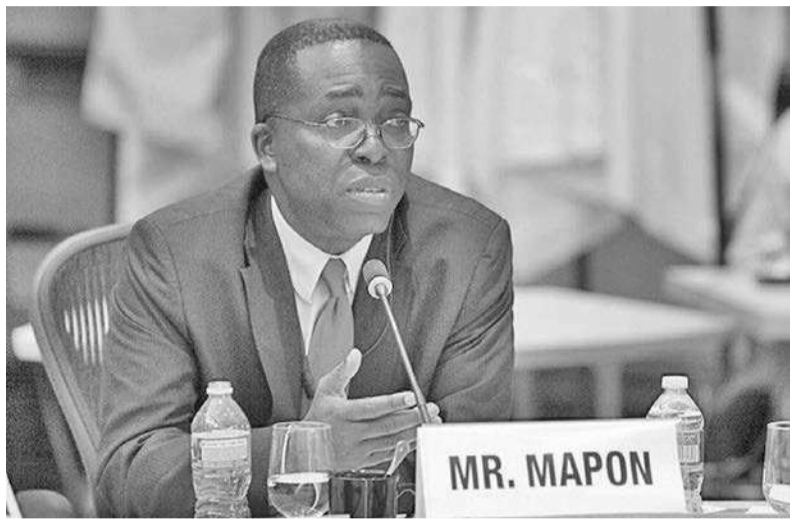
recueillis sur le terrain et refuse d'avaliser un crash programmé du gouvernement Matata, si en plus cela ne doit servir que les intérêts des politiciens en mal de positionnement. Selon une enquête «Les Points» organisée sur un échantillon de mille personnes âgées de 18 ans et plus dans la ville de Kinshasa, la nouvelle approche d'un Matata Ponyo plus proche de ses concitoyens ne passe pas inaperçue dans les rues de la capitale. Sa présence remarquée au deuil du chantre d'Église Alain Moloto, son attention particulière aux problèmes des albinos et autres personnes vulnérables, son souci de communier avec la population sont cités parmi tant d'exemples relevés par les sondés. Le sondage Les Points axé sur le gouvernement au mois d'août confirme donc la tendance à la hausse de la côte du Premier ministre. Globalement Matata Ponyo, améliore sa cote positive dans tous les espaces politiques. À la majorité, il passe de 6% à 10%, tandis que parmi les sympathisants de l'opposition, il améliore sa cote de 3%. La hausse de son opinion est de l'ordre de 14% dans la catégorie dite «*reste de la population*

n'appartenant à aucun parti politique». Matata passe de 22% obtenu au mois de juin, à 43% en fin août début septembre.

Les Kinois précisent que la première année du gouvernement Matata s'est avérée celle de la consolidation du cadre macro-économique en vue de l'obtention des moyens de sa politique qui s'inscrit dans le cadre de la révolution de la modernité. Ils constatent avec satisfaction que l'an deux est celui du décollage effectif. La reprise des travaux dans plusieurs chantiers routiers abandonnés depuis l'époque coloniale sur l'ensemble de la capitale, la réfection et la construction des écoles, notamment l'école primaire Vundu dans la commune de Kimbanseke, la relance des activités de DAIPN et les contrats signés entre le gouvernement provinciaux et le ministère de l'Agriculture pour assurer l'autosuffisance alimentaire sont autant d'actions relevées par les sondés. En outre, l'exploit des Forces armées de la RDC au front, l'espoir d'une paix retrouvée dans l'est du pays, l'accélération des travaux de réhabilitation des infrastructures routières dans la ville de

Kinshasa, la diplomatie toujours agissante du gouvernement, le lancement des nouvelles lignes de transport en commun à travers l'entreprise «Transco» dans les zones à forte concentration de la population ont largement contribué à cette nouvelle image de Matata Ponyo. Aussi les sondés constatent-ils avec satisfaction la concrétisation des nombreuses promesses du gouvernement. Il y a également, la conscientisation de la population sur le bien-fondé de la bancarisation. Cependant, l'élément le plus déterminant reste le démantèlement progressif du M23 au Nord-Kivu. Par ailleurs, note «Les Points», les Kinois relèvent que toutes les actions du gouvernement Matata ont été dans des circonstances particulières difficiles, liées à la guerre. Ils estiment que le Premier ministre n'a pas eu besoin de brandir l'effort de guerre comme élément perturbateur de sa politique. Sa rigueur au service de l'État, la reconnaissance des grandes personnalités ayant marqué la vie publique en RDC et tant d'autres actions le rapprochent davantage de la population.

Jeannot Kayuba



Le Premier ministre Augustin Matata Ponyo

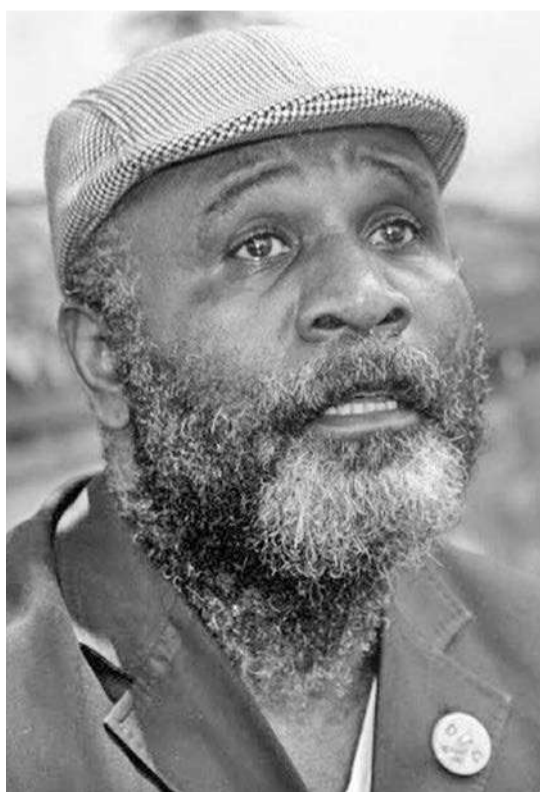
La côte d'amour entre le Premier ministre Augustin Matata Ponyo et les Kinois continue de s'améliorer au détriment d'un prétendu changement envisagé au sein du gouvernement à la clôture des concertations nationales. La débâcle de la rébellion du M23 au Nord-Kivu et les premières retombées sociales de la politique gouvernementale ne

Kinshasa, toutes tendances politiques confondues. La dernière publication de l'Institut de sondage «Les Points» en a donné la preuve. C'est à croire que les Kinois ne veulent pas être distraits par l'annonce du gouvernement de large union nationale. Ils estiment par contre que l'équipe en place mérite d'être maintenue au regard des résultats

COHÉSION NATIONALE

Le parti de gauche française exige la libération immédiate de Diomi et un vrai dialogue

Pour la formation politique, cet élargissement devra permettre au président de la Démocratie chrétienne (DC) de se soigner et de jouer pleinement son rôle d'homme politique de l'opposition.



Diomi Ndongala

Dans une correspondance visant le président français, François Hollande, le parti de gauche de Jean-Luc Mélenchon a sollicité son intervention pour que les concertations en cours aboutissent à un véritable renouveau politique de la RDC. De l'avis de ce parti, la libération des prisonniers politiques dont le député Eugène Diomi Ndongala constitue des prémisses de la cohésion à laquelle devrait aboutir le dialogue qui se tient au pays. «*Le pou-*

voir de Kinshasa doit libérer Diomi Ndongala et engager un vrai dialogue national et inclusif avec l'opposition démocratique», est-il noté dans ce document.

Le Parti de gauche a notamment rappelé au président français que le rôle de la République Française est de favoriser le progrès démocratique et l'émancipation humaine dans les pays d'Afrique francophone.

À en croire cette formation politique, François Hollande doit rapidement substituer à l'indifférence dont il fait montre envers ce grand pays, une attitude proactive dans le soutien à un véritable processus de dialogue interne et inclusif pour chacun des pays engagés dans la crise congolaise. «*Nous en appelons, pour qu'un véritable dialogue et non pas une vague consultation au bénéfice exclusif du pouvoir; puisse s'engager entre la majorité issue des élections peu crédibles de novembre 2011 et les forces politiques de l'opposition qui dénoncent la crise de légitimité du*

régime, à la libération de tous les prisonniers politiques et à la démission de Kinshasa pour garantir la sécurité des acteurs d'un renouveau politique de la RDC», a souligné ce parti. Pour ce parti, il ne suffit pas de boudier le pouvoir de Kinshasa mais il faut également être vigilant aux manœuvres en cours de la part des pays voisins Rwanda et Ouganda et de leurs relais à l'ONU, pour favoriser la thèse de la responsabilité entièrement congolaise dans l'instabilité dans la région est du pays, tout en soulignant le caractère irresponsable et liberticide de ce régime. Le député Diomi Ndongala, président de la DC, est emprisonné abusivement depuis presque six mois, en violation des décisions de la Cour Suprême l'assignant à résidence. Son état de santé se dégrade de jour en jour faute de soins médicaux, alors qu'il a, en plus, été empêché d'assister à la dernière audience de son procès reporté sans cesse. L'opinion, qui dénonce des actes de torture contre ce prisonnier proche d'Étienne Tshisekedi, comme cela a également été mentionné par l'Organisation mondiale contre la torture en juillet, retient que le régime de Kinshasa voudrait le faire condamner pour atteinte à la sûreté de l'État après l'avoir accusé faussement de viol par un montage manifeste des services de sécurité.

Lucien Dianzenza

MARCHÉS AFRICAINS

La BAD approuve une prise de participation de 15 millions de dollars

L'objectif de ce fonds est d'investir dans les entreprises africaines de taille moyenne ayant un fort potentiel pour une introduction réussie dans les bourses africaines.

Appelé EAPEF (Enko Africa Private Equity Fund), ce fonds de capital-investissement privé panafricain vise des opportunités d'investissement avant le premier appel public à l'épargne (pré-PAPE). Ce fond, indique un communiqué de presse, dont l'objectif est d'atteindre un montant total de cent cinquante millions de dollars américains, consiste à apporter de la valeur ajoutée aux entreprises bénéficiaires, en y injectant des ressources financières pour assurer le développement, la recapitalisation et le désendettement. En effet, les marchés africains, rapporte la Banque africaine de développement (BAD), ont enregistré une croissance considérable depuis les années nonante. Au cours des vingt dernières années, ils sont passés d'une douzaine à vingt-trois, dont deux bourses régionales. Cependant, l'offre est très lente dans la mesure où la demande des investisseurs pour la catégorie des actifs cotés en bourse se soit accrue en Afrique avec un nombre significatif de PAPE sursouscrites. Ce qui ajoute, selon la BAD, la perception d'illiquidité des échanges commerciaux. L'EAPEF apportera l'expertise nécessaire au renforcement de la gouvernance d'entreprise, à l'amélioration des pratiques commerciales et aux normes de transparence ainsi qu'à la préparation des entreprises bénéficiaires à l'introduction en bourse.

Réduire l'écart entre l'offre et la demande

Ce fonds créé par la BAD contribuera à combler l'écart entre l'offre et la demande d'actifs cotés en bourse sur les marchés des capitaux africains, complétant ainsi les efforts de nombreuses bourses africaines pour attirer de nouvelles actions. À en croire ce communiqué, le portefeuille du Fonds comprendra des entreprises dans les secteurs de la santé, de l'éducation, l'agro-industrie, les services financiers, la petite distribution et les infrastructures. La contribution de ce fonds est donc nécessaire pour rendre l'ensemble des marchés boursiers africains plus attrayant pour un plus large éventail d'investisseurs et offrir un canal plus diversifiée pour l'investissement de l'épargne locale.

La BAD souligne l'importance de la création de partenariats avec les institutions qui promouvront la mise en œuvre des meilleurs pratiques de gouvernance d'entreprise, tout en favorisant la création d'emplois et la croissance économique à travers l'appui au secteur privé et des marchés financiers sur le continent. Car la stratégie des opérations du secteur privé souligne également l'importance du soutien aux intermédiaires financiers.

Gypsie Oïssa Tambwe

AIRES PROTÉGÉES

Le gouvernement congolais brandit son droit d'exploration pétrolière



Manifestation contre l'exploration pétrolière dans les Virunga/ Photo Greenpeace

La réaction serait une réponse à Global Witness, qui avait exprimé la crainte de voir le projet de loi sur les hydrocarbures ouvrir la porte au forage dans les parcs nationaux. Le ministre congolais des Hydrocarbures, Crispin Atama Tabe, a noté, le 9 septembre, que la RDC avait le droit d'évaluer les richesses géologiques du parc de Virunga. Cette réaction du ministre relayée par radiokapi.net serait une réponse au communiqué de l'ONG britannique Global Witness du 7 septembre.

Crispin Atama Tabe a affirmé que le pays avait le droit d'autoriser le forage dans les aires dites protégées. Mais, a-t-il rassuré, cela devrait se faire tout en tenant compte

de la protection de l'environnement. « L'adhésion de la RDC à l'Unesco ou le fait de confier la gestion du parc des Virunga comme patrimoine mondial n'enlève en rien la souveraineté du pays sur cette portion de terre », a-t-il appuyé.

Le ministre des Hydrocarbures cité par la radio onusienne, pour qui le vrai problème de Global Witness serait l'exploration du pétrole dans les zones dites protégées, a, à ce sujet, affirmé que le code des hydrocarbures prévoit que l'attribution des blocs pétroliers se fasse suivant un appel d'offres. Il a toutefois rassuré sur la détermination du gouvernement congolais de gérer ce dossier en toute transpa-

rence. « Toutes les informations sur les contrats sont d'ailleurs disponibles sur les sites web du ministère des Mines (promines) et des hydrocarbures », a-t-il relevé. Dans son communiqué, en effet, l'ONG Global Witness avait notamment demandé aux autorités congolaises d'ouvrir le projet de loi sur les hydrocarbures à une consultation publique.

L'Assemblée nationale, note-t-on, a prévu de voter ce projet de loi au cours de sa prochaine session.

Le temps n'avait pas permis aux députés de débattre du dossier au cours des plénières de la dernière session de leur institution clôturée le 15 juin.

Lucien Dianzenza

CLIMAT DES AFFAIRES

Le cap bientôt fixé pour les cinq prochaines années

Un plan d'action du Comité de pilotage de l'amélioration du climat des affaires et des investissements (CPCAI) pour la période concernée est en cours de finalisation, et devrait encore passer les étapes de la validation par les experts des ministères concernés, puis l'approbation des ministres.

Le CPCAI l'a confirmé à l'issue d'une séance de travail, le 10 septembre, avec le cabinet international Ernst & Young, opérationnel en RDC depuis deux ans. Aucun répit ne sera donc marqué dans les efforts d'amélioration du climat des affaires après les quelque avancées enregistrées. En effet, parmi les réformes finalisées à ce jour, l'on a cité, entre autres, l'adhésion à l'Ohada, l'institution de la TVA, le nouveau Code des douanes, le guichet unique de création d'entreprise, la première phase de modernisation de la centrale des risques et la réduction du taux d'imposition sur le bénéfice des sociétés. Actuellement, le gouvernement

poursuit le processus ainsi engagé depuis plusieurs années. Les réformes en cours concernent notamment le renforcement des attributions du guichet unique de création d'entreprise, la modernisation du plan cadastral, la sécurisation des titres fonciers, la mise en place du guichet unique intégral, la création d'un bureau des crédits et le renforcement de la capacité juridique de la femme mariée entrepreneure. À cela, il convient d'ajouter aussi la libéralisation du secteur de l'électricité et des assurances, et le projet de la loi-cadre sur les contrats PPP (partenariat public-privé).

Mais les contraintes persistent encore et se traduisent par une faible appropriation institutionnelle des réformes, un dysfonctionnement encore manifeste de l'administration publique, une résistance aux réformes et une difficulté à réunir les moyens financiers nécessaires, a reconnu le CPCAI. Face à ces contraintes, il faut des solutions du-

rables, avec le soutien financier et technique des bailleurs de fonds. Ces derniers appuient actuellement les actions du CPCAI visant la vulgarisation et la sensibilisation des réformes dans les différentes provinces du pays. Au regard des défis futurs, l'on comprend mieux le bien-fondé de cette séance de travail entre cette cellule technique et le cabinet international Ernst & Young. En effet, il paraît manifestement comme un interlocuteur stratégique, non seulement en tant que structure spécialisée dans l'audit, le conseil juridique et la consultation, mais aussi pour ses contacts soutenus avec plusieurs investisseurs intéressés à venir en RDC où le cabinet compte déjà une quarantaine d'agents. Également présente lors des discussions, la chargée de soutien aux bureaux régionaux, Katherine, en séjour à Kinshasa, a pu palper du doigt les réalités du pays sur le plan de l'amélioration du climat des affaires et des investissements.

Laurent Essolomwa

ENJEUX DE L'HEURE

Des absences de taille aux concertations

L'annonce alléchante de la formation prochaine d'un gouvernement de large union nationale semble avoir jeté au second plan le besoin réel de cohésion nationale.

Les prises de position des leaders de l'opposition contre la formule actuelle des concertations nationales laissent très peu de chance à l'atteinte des objectifs de ces assises dont principalement la cohésion nationale. L'absence d'Étienne Tshisekedi et Vital Kamerhe ainsi que de leurs formations politiques respectives est toujours considérée par des observateurs comme un indicateur du niveau d'exclusivité des travaux du Palais du peuple.

Comme pour confirmer cette tendance, le président du parti Mouvement pour le renouveau, Clément Kanku Bukassa, vient de claquer la porte des concertations nationales. Son départ intervient quelques jours après qu'il a invité les organisateurs à se conformer à l'Accord d'Addis-Abeba et à privilégier la plus large inclusivité. Il justifie son retrait par le fait que toutes les demandes faites par l'opposition n'ont été prises en compte ni dans le Règlement intérieur des concertations, ni par le discours du chef de l'État.

L'autre réaction est celle du député de l'Union pour la nation congolaise (UNC), Baudouin Mayo, invités à prendre part aux concertations en sa qualité de membres des institutions de la République. L'intéressé a décliné l'invitation du présidium des as-

sises de Kinshasa en s'en tenant à la décision de son parti politique. Il a, par ailleurs, déploré l'absence « des conditions de transparence, d'inclusion et surtout de sincérité » aux concertations-dialogues.

Il sied d'ajouter à tous ces éléments le fait que l'idée même de la formation d'un gouvernement d'union nationale après les assises de Kinshasa n'est pas la bienvenue au sein de la population kinoise. Vital Kamerhe et Clément Kanku y sont également opposés et appellent les autres membres de l'opposition prenant part aux concertations de ne pas acquiescer la démarche. Une démarche qui s'avère difficile au regard de l'engagement des leaders de leur aile politique.

Il faut surtout rappeler qu'Étienne Tshisekedi et Vital Kamerhe sont respectivement arrivés à la deuxième et troisième place à la présidentielle du 28 novembre 2011. Aussi l'UDPS présidée par le sphinx de Limete est-elle incontestablement la deuxième force politique par rapport au nombre de sièges gagnés à l'Assemblée nationale aux législatives de 2011. Mais le parti a été fragilisé après la confusion qui a caractérisé l'ordre de retrait des institutions donné par son président. En outre, il n'est pas prouvé que le train des concertations nationales qui a déjà été lancé depuis le 7 septembre va s'arrêter pour attendre les absents ou les retardataires. Seule la fin donnera raison aux uns ou aux autres.

Jeannot Kayuba

SANTÉ D'URGENCE

Le genre intégré dans les interventions

Dorénavant, toutes les interventions humanitaires qui concernent l'urgence sanitaire doivent tenir compte de l'aspect genre.

La grande décision vient d'être prise par les membres du Cluster Santé de l'OMS, des ministères de la Santé publique, des Affaires sociales, Action humanitaire et Solidarité nationale et de la société civile au cours d'une formation tenue dans la salle de conférence de l'OMS sur le thème la prise en compte du Genre dans les interventions en santé d'urgence. Cet atelier s'est fixé comme objectif de sensibiliser et stimuler les acteurs du secteur de santé sur la prise en compte du genre dans leurs interventions; familiariser les acteurs du Cluster dans le processus allant de la récolte des données à leur utilisation dans la planification d'un projet; découvrir et maîtriser les outils qui facilitent une planification et une provision des services de santé sensible à l'égalité des sexes.

Au cours de cette formation, il était question aux participants de réfléchir sur les défis et les opportunités d'intégrer le genre dans le travail en santé, ils ont également consolidé les compétences pratiques sur l'utilisation des outils de prise en compte du genre.

Évoquant le processus de l'élaboration du Plan d'action humanitaire (PAH) de la RDC sensible au genre, le conseiller Inter agence, GenCap, et principal formateur, Jean-Baptiste Mikulu, a laissé entendre que la nécessité d'approfondir les analyses humanitaires en procédant à une identification des besoins qui tiennent compte des spécificités des hommes, des femmes, des garçons et des filles qui ne sont pas généralement affectés ni n'expérimentent les effets de la crise de la même façon.

« Notre assistance ne rendra ces communautés résilientes que si nous planifions nos stratégies de réponse en fonction des besoins exprimés de façon plus participative par ces femmes, hommes, garçons et filles, en tenant compte de leurs capacités, identités et mécanismes de résilience », a-t-il déclaré tout en ajoutant que les stratégies de réponse consécutives à l'analyse de ces besoins prendront en compte la problématique des différences ainsi constatées en privilégiant des interventions sur les causes et facteurs de ces différences dans la capacitation à la résilience et une réponse plus durable à la crise.

Aline Nzuzi

ÉVÈNEMENT

Premier salon du livre et de la culture kimbanguistes

Une présentation de presse prévue pour le 12 septembre en région parisienne précèdera la rencontre organisée les 20 et 21 septembre à la Plaine Saint-Denis, sur le thème "La Littérature kimbanguiste, de 1921 à nos jours".

La prochaine manifestation parisienne se tiendra sous le haut patronage du chef spirituel, représentant légal de l'Église kimbanguiste, son éminence Simon Kimbangu Kiangani. Conseillère directe du chef spirituel, Maman Marie Muilu Diangienda y prendra part en qualité de présidente d'honneur.

Tenue pour une grande première pour la communauté kimbanguiste de l'Europe, le 1er salon du livre et de la culture kimbanguistes aura pour support toutes les productions littéraires (ouvrages) et audiovisuelles ainsi que les objets d'arts consacrés à « Papa Simon Kimbangu », rapporte le journalde-brazza.com qui explique que les organisateurs le perçoivent comme



un cadre privilégié pour un hommage à ce « personnage historique ouvert à toutes les nations du monde ». C'est dire qu'une série d'expositions sont prévues à l'occasion. Les publications en présence

participeront au décor tandis que les prestations des divers groupes donneront un aperçu des cantiques, des productions musicales et des supports audiovisuels en vente. Un grand marché sera créé où seront disponibles CD et DVD ainsi que diverses créations artistiques, expression de l'art et de la traditions kimbanguistes.

La programmation d'ores et déjà dévoilée par le comité organisateur a prévu l'ouverture du 1er salon du livre et de la

culture kimbanguistes le vendredi, 20 septembre entre 9h30 et 10h00, par le révérend Yambouya, le représentant légal 2^e suppléant. Ce, en présence des officiels kimbanguistes, notamment les conseillers

généraux, responsables des paroisses et chargés d'évangélisation. Cette cérémonie solennelle au cours de laquelle interviendra la coupure du ruban symbolique par Maman Marie Muilu sera suivie d'un exposé des motivations du présidium du comité d'organisation en fin de matinée.

Deux conférences-débats

Les lectures et dédicaces programmées de midi à quinze heures précéderont la première conférence-débat qui abordera comme thème « La jeunesse et la culture kimbanguiste ». C'est à la suite de ce rendez-vous d'une heure qu'à partir de 16 heures, jusqu'à 20 heures seront organisés, tour à tour, points de presse, tours de salle, dédicaces, sous l'animation du groupe des flûtistes kimbanguistes. La fermeture devrait intervenir la demi-heure suivante. La seconde journée du 21 septembre débutera trente minutes plus tôt que la précédente avec un recueillement d'une demi-heure soutenu au son du Groupe

des guitaristes kimbanguiste, le GGKI. Lectures, dédicaces et animations culturelles s'ensuivront jusqu'à midi, heure à laquelle sont prévues des rencontres avec les éditeurs et une nouvelle série de dédicaces. Prévue pendant deux heures, elles s'achèveront au début de la seconde conférence-débat, point d'orgue du Salon. Programmée de 14 heures à 17 heures, elle planchera sur le thème du salon, à savoir « La Littérature kimbanguiste de 1921 à nos jours, classification chronologique ». Trois sujets seront à l'ordre du jour de ladite rencontre. Il sera question ici d'abord de s'entretenir sur « Les premiers écrits kimbanguistes ». Viendra ensuite le discours autour des « Essais théologiques » et le sujet sera clos autour de « La Littérature contemporaine ». Les trois heures suivantes, Maman Marie Muilu assurera des dédicaces sous l'animation de la Fanfare kimbanguiste, la célèbre Faki. Et la clôture interviendra à 20 heures.

Nioni Masela

MUSIQUE

Booba revient sur la scène kinoise

Annoncé comme l'évènement de l'année offert par World event tour, le concert du rappeur français se tiendra le 13 septembre au Théâtre de Verdure.



Les billets déjà en prévente à trente-cinq dollars américains dans les shop Vodacom de Kinshasa confirment l'imminence de l'évènement. Le Théâtre de Verdure sera accessible jusqu'à une heure avant la tenue du concert car la fermeture des portes est d'ores et déjà prévue pour 19 heures tel que mentionné sur les affiches qui tapissent les murs de la ville. Quant au début du show, il devrait intervenir à 20 heures. Les Dépêches de Brazzaville ont appris de l'organisation que Booba sera dans

les murs de la capitale déjà la veille de son show et qu'à l'occasion, il tiendra une conférence de presse. Une bonne frange de la jeunesse kinoise en effervescence ne jure plus que par la date du 13 septembre. Ce vendredi 13 est attendu donc comme l'un des plus chauds surtout que la bande annonce avec l'adresse de Booba à leur intention diffusée sur le petit écran ne cesse de ramener à leur esprit. Hôte de l'évènement, le performer et rappeur Fab Faya et son World event tour ramène Booba à Kinshasa pour une seconde prestation après son premier passage en mai 2009. Le concert du Théâtre de Verdure précède la sortie toute prochaine de Futur 2.0, septième album de Booba. Réédition de son précédent opus Futur sorti le 26 novembre 2012 chez Tallac Records et distribué par Universal. L'œuvre à venir, qui ne devrait pas se faire attendre encore longtemps, la star n°1 du rap français avait annoncé son lancement sur le marché à la rentrée, comportera de nombreux inédits dont le titre Turfu lancé le 21 juin dernier. Cet extrait n'est pas le seul que l'interprète de Pirates dévoile au public, en effet, RTC est un nouveau single de Futur 2.0 qu'il lui donne à découvrir.

N.M.

JEUX DE LA FRANCOPHONIE

La RDC écope d'un forfait au basket-ball dames

La République démocratique du Congo (RDC) a perdu par forfait son match contre la France à cause de l'absence des joueuses à l'heure de la rencontre. Celles-ci font partie des défections dans les rangs congolais à Nice. Mais l'on apprend qu'il y a d'autres fugues des Ivoiriens et des Djiboutiens.

Congo. M. Kotleba Lubomir, représentant de la Fiba, a constaté cette situation et, appliquant les règles de la Fiba, a déclaré que la France est vainqueur de cette rencontre. M. Seriba Mahaman-Lawan, directeur du CIJF et M. Maccario Bernard, directeur général du CNJF, déplorent cette situation

au Luxembourg », a regretté le ministre à la presse, rappelant qu'avant de jouer contre la France, elles ont pris la poudre d'escampette après avoir perçu leur prime de mille euros. La nouvelle de la défection des athlètes congolais a défrayé la chronique dans les médias internationaux. Mais l'on apprend que des



Les athlètes aux Jeux de la Francophonie à Nice

Les Léopards dames basket-ball de la RDC ont écopé d'un forfait contre la France aux septièmes Jeux de la Francophonie qui se tiennent à Nice en France. Le communiqué du Comité international des Jeux de la Francophonie (CIJF) est assez explicite à ce sujet : « La rencontre de basket-ball prévue ce jour, 09 septembre 2013 à 18h30, à la salle Leyrit à Nice entre les équipes féminines de France et de la République démocratique du Congo n'a pas pu se tenir en raison de la non-présentation de l'équipe de la République démocratique du

congo ». Le ministre de la Jeunesse, des sports, culture et arts de la RDC, Baudouin Banza Mukalay, a déploré à partir de Kinshasa la fugue des athlètes congolais aux Jeux de la Francophonie 2013 à Nice, dont sept basketteuses, trois footballeurs et deux cyclistes, une sprinteuse de 100m dames. « C'est déplorables. Le gouvernement a mis beaucoup de moyens pour que nous participions à ces jeux. Les basketteuses avaient remporté leurs deux premiers matchs face à la Tunisie et

sportifs d'autres pays engagés aux Jeux de la Francophonie ont également pris la clé des champs à Nice. C'est le cas de deux lutteurs et trois basketteurs de la Côte d'Ivoire. Par ailleurs, indique-t-on, cinq danseurs hip-hop et de deux athlètes du Djibouti se sont aussi volatilisés à Nice. L'on apprend aussi que l'Île Maurice serait le seul pays africain à avoir un accord de non visa pour l'espace Schengen. Ainsi, de nombreux Mauriciens se rendraient juste avec des billets d'avion dans l'espace Schengen, et ils y restent pénards.

Martin Enyimo

EXPOSITION À SALVADOR DE BAHIA

Le kiébé-kiébé expliqué aux Brésiliens

La conférence-débat sur la danse initiatique Kiébé-Kiébé qu'animaient les experts le 10 septembre dans l'amphithéâtre Teodoro-Fernandes-Sampaio de l'université fédérale de Bahia a permis de mesurer la curiosité et l'intérêt des Brésiliens à la culture ancestrale congolaise.

Le professeur Théophile Obenga ; le président du Sophia du Congo, Camille Bongou ; le préfet du département de la Cuvette, Pierre-Cébert Ibocko-Onangha sont les principaux animateurs de cette conférence à laquelle se sont joints Lydie Pongault, directrice du Musée-Galerie du Bassin du Congo et conseiller à la culture du chef de l'État ; l'équipe du Musée afro-brésilien (Mafo) de l'université fédérale de Bahia, dont le professeur Graça Teixeira, directrice de cet espace, qui a donné le top de cette conférence-débat en remerciant les ancêtres qui ont permis que ces assises se tiennent, car elles ont été un moment important et très riche pour cette université et pour ce musée.

Le professeur Théophile Obenga, originaire du département de la Cuvette, où est pratiquée cette danse, a défini le Kiébé-Kiébé, donné son contexte et son déroulement. Il a commencé ces propos par une observation sur le mot Kiébé-Kiébé qui est une duplication. Si Nanga, dit-il, veut dire en mbochi noble, sa duplication, Nanga-Nanga veut dire noble par excellence. Ainsi le Kiébé-Kiébé qui est une duplication veut dire danse par excellence. C'est une expression du beau.

Son contexte implique deux éléments constructifs, il y a la forêt ou la savane où se prépare mystiquement et techniquement le Kiébé-Kiébé (le bosquet sacré) par les initiés, et il y a le village où se déroule la cérémonie.

Bien qu'il soit préparé par les initiés, tous ceux qui la dansent en public ne sont pas des initiés. C'est comme quelqu'un qui mange avec les francs-maçons mais qui n'est pas franc-maçon, selon l'exemple cité. C'est dire que les initiés et les profanes constituent le Kiébé-Kiébé, car son spectacle implique tout le village, parce que la mémoire du Kiébé-Kiébé

est le village. On jure au nom du Kiébé-Kiébé.

Le Kiébé-Kiébé se danse pour la signification

Le moment le plus émouvant du Kiébé-Kiébé, pense le professeur Théophile Obenga, est lorsque celui qui est dans la robe, c'est-à-dire « Okoué » ou « fantôme », paraît en public selon la chanson de son choix. Bien qu'il fasse peur à voir, son spectacle est beau à vivre, ce qui suscite toujours la clameur générale. « Okoué » peut tourner trois à quatre heures de temps. Pour l'arrêter, il y a une technique que le « Ndumbè », qui est l'interface, met en place. Les vrais initiés ne tournent pas sur la place publique, mais en allant dans le sens du village, ils vont de case en case et montent quelquefois sur les toits pour danser. Avant d'ajouter que le Kiébé-Kiébé ne se danse pas pour le spectacle en soi mais pour la signification, parce qu'il protège. Il est présent dans la mémoire du village, c'est un patrimoine dans lequel toute la société est impliquée. Camille Bongou, qui s'est reconnu élève du professeur Théophile Obenga en philosophie africaine, a abordé le Kiébé-Kiébé sur trois volets : les métiers, le sport et les compétitions. Pour lui, la réalisation du Kiébé-Kiébé en tant qu'œuvre collective est rendue possible grâce au concours de plusieurs métiers, parmi lesquels l'ébénisterie, la vannerie, la fabrication de métiers à tisser, le tisserand, le bas fourneau, la forge, enfin la confection. Ainsi, l'air et le mouvement permettent de donner une image parfaite au masque dansant.

Quant au volet sportif, Camille Bongou a déclaré que le Kiébé-Kiébé était la danse sportive par excellence. C'est une danse très spectaculaire parce qu'elle impose un mouvement à plusieurs composantes nécessitant une endurance et une vélocité à toute épreuve. Il s'agit de se déplacer à partir d'un point proche du reste des danseurs réunis, de tourner sur soi-même, de déployer l'habitable en tissu, d'obtenir en même temps, grâce à l'air et au mouvement, la rotondité nécessaire et ainsi donner l'occasion aux spectateurs d'apprécier le travail de confection sans arrêter

de suivre l'appel du conducteur dans un mouvement observant un itinéraire préfixé. Si par hasard l'itinéraire a été improvisé, il faudra revenir sans faute au point de départ. C'est donc une course particulière pour laquelle la règle de l'art veut qu'en plus la tête ne soit point relevée, que le dos reste parfaitement arrondi et que le tissu de l'habitable en mouvement touche le sol dans jamais trop décoller.

Le Kiébé-Kiébé, conclut-il, comporte trois sortes de compétition : celle du masque dansant parfait, qui vise à déterminer le meilleur danseur selon la règle de l'art ; celle qui évalue et compare la durée de danse des compétiteurs, car, c'est la durée individuelle du danseur en mouvement qui compte ; le Pé-pa, ou le démarrage simultané, qui est une compétition qui vise à partir d'un démarrage simultané de deux compétiteurs à constater celui des danseurs qui faillit le premier.

Le kiébé-kiébé et les dix commandements de Dieu

Un autre exposant qui a mis à la disposition de l'auditoire ses ingrédients sur le Kiébé-Kiébé, est le préfet du département de la Cuvette, Pierre-Cébert Ibocko-Onangha. Cette danse initiatique, a déclaré ce sachant, est une danse qui frise la morale et qui prend en compte les dix commandements de Dieu. C'est un garde-fou. Pour lui, lorsqu'on a tué, volé, commis un acte d'adultère, etc., il faut que le coupable l'avoue auprès du le Kiébé-Kiébé qui est un guide moral.

Pierre-Cébert Ibocko-Onangha a ajouté que le Kiébé-Kiébé connaissait trois moments importants, à savoir la jouissance populaire qui est un moment de grande retrouvaille après une semaine de dur labeur. Et quand arrive ce moment, tout le monde converge vers le lieu de la cérémonie. Il peut arriver aussi qu'on exhibe le Kiébé-Kiébé lors du décès d'un initié. C'est d'ailleurs ce qui ressort de la dimension



La façade de l'université fédérale de Bahia abritant le Mafo. (© DR)

fraternelle et morale. Cependant, lorsqu'un « Kani » qui est l'incarnation de toutes les danses trouve la mort, il faut attendre la veille et tôt le matin quel que soit l'heure à laquelle il a trouvé la mort pour propager la nouvelle. Cela fait, la population doit observer un profil bas, et le « Ndumbè » qui est l'interface organise le Kiébé-Kiébé. C'est le troisièmement moment. Parlant du masque serpent du Kiébé-Kiébé, ce sachant a dit que ce masque faisait intervenir la dimension exotérique de la chose. Quand il peut envelopper une personne, c'est fini pour elle. Mais il y a aussi le côté intéressant, c'est lorsqu'il monte plus haut.

Puis les Brésiliens ont voulu savoir...

Les curieux dans la salle ont voulu savoir pourquoi le Kiébé-Kiébé était parti de l'autre côté de l'Atlantique pour être exposé chez eux. La réponse venue de Lydie Pongault, a été claire : « Le Brésil a reçu à une certaine période de son histoire des hommes valides venus d'Afrique, il y en avait certainement qui venaient du Congo. Pour nous, c'est un moyen de montrer notre culture, d'aider les autres, de communiquer et d'échanger. L'exposition vient d'arriver, les résultats nous les aurons dans les jours à venir. »

Alors que le professeur Théophile Obenga devait répondre à la question de savoir si rien ne se cachait derrière cette exposition. « Derrière le Kiébé-Kiébé il n'y a rien de

religieux. Il y a juste la jouissance populaire. Le Kiébé-Kiébé qui a plusieurs dimensions est une danse congolaise qui peut être partagée partout dans le monde. Car la culture est à partager et non à garder par devers soi. »

Ils ont voulu également savoir si avec la modernisation qui s'impose à tous, les générations futures congolaises s'imprégnaient de cette culture du Kiébé-Kiébé. « Le Kiébé-Kiébé est une partie de notre existence. De ce point de vue, les générations futures doivent faire avec. Il y a un processus de valorisation et cela est valable pour toutes les générations. Même à Brazzaville qui est une ville moderne, on danse le Kiébé-Kiébé », a répondu Pierre-Cébert Ibocko-Onangha.

Commentaire d'une Brésilienne

« Je n'ai pu étancher ma soif. La conférence aurait dû continuer, parce que nous apprenons beaucoup. J'ai par exemple aimé lorsque le professeur Théophile Obenga a dit que les Blancs avaient dépouillé l'Afrique de ses hommes valides. Au lieu de s'arrêter là, la colonisation a continué. Heureusement que les Africains sont polygames et mettent beaucoup d'enfants au monde, sinon l'Afrique ne serait pas peuplée comme elle l'est aujourd'hui », a déclaré une Brésilienne de couleur que nous avons abordée à l'issue de la conférence.

De notre envoyé spécial au Brésil,
Bruno Okokana

Assurances et Réassurances du Congo

40 ANNIVERSAIRE 1973 - 2013

Soyez rassurés, vous êtes bien assurés
Assurances et Réassurances du Congo
A Brazzaville : 222 01 48 87 - A Pointe-Noire : 222 54 12 88 - Et chez tous nos agents généraux

Entreprise régie par le code CIMA

40 ans d'Assurance d'Expérience d'Investissements dans l'économie congolaise

Soyons fiers de ce que nous avons bâti ensemble

Tél. : (242) 22 281 53 89 / 22 281 40 67

www.arc-congo.cg

COMITÉ INTERNATIONAL OLYMPIQUE

Thomas Bach prend les commandes

En succédant au Belge Jacques Rogge, l'Allemand devient le neuvième président du Comité international olympique (CIO) et huitième Européen placé à la tête de l'institution olympique.

Le CIO a élu son nouveau patron le 10 septembre à Buenos Aires en Argentine. Thomas Bach, 56 ans, remplace Jacques Rogge en poste depuis 2001. L'ancien président n'était plus candidat à sa propre succession pour avoir passé douze années (un premier mandat de huit ans et un deuxième de quatre ans) à la présidence de CIO. L'actuel président fut un champion olympique d'escrime par équipe en 1976. Il a été élu à la majorité absolue au deuxième tour du scrutin face au Suisse Denis Oswald, le Portoricain Richard Carrion, l'Ukrainien Sergueï Bubka et le Singapourien Ng Ser Miang. Il connaît bien les secteurs clés du CIO pour avoir longtemps assumé le poste de vice président. « C'est une grande responsabilité, mais je mènerai cette tâche en suivant mon credo : unité et diversité », a indiqué le nouveau président. Thomas Bach a intégré le mouvement olympique international en 1991 grâce à la commission des athlètes créée par Juan-Antonio Samaranch qui dirigea le CIO de 1980 à 2001. C'est lui qui s'est prononcé en faveur de la suppression du sport amateur au sein de l'institution. Cet avocat et homme d'affaires qui hérite d'une institution en très bonne santé financière a notamment travaillé pour Adidas, Siemens. Il est aussi le président de Ghorfa, une société qui encourage la coopération économique entre l'Allemagne et les pays arabes.

James-Golden Éloué

FOOTBALL

Déception pour Bazolo, cinquième place honorable pour Elemba

En marge du tournoi de football que les Diablotins dominent de la tête et des épaules, Lorène Bazolo et Franck Élemba étaient en lice mardi sur le 100 mètres féminin et le lancer du poids. Avec des fortunes diverses et aucune médaille.

Éliminée dans la série 1 du premier tour, Lorène Bazolo a manqué sa course, bouclant son 100 mètres en 12 secondes 39. Malgré un temps de réaction au départ de 0, 136s, la sprinteuse congolaise ne termine qu'à la troisième place de sa série et à la onzième place du classement général. Au micro de nos confrères de RFI, elle a confié sa frustration quant à la préparation de ces Jeux, gâchée par l'incertitude autour de l'obtention des visas de la délégation congolaise : « Je suis arrivée ici le 3 septembre, mais je n'ai pas pu m'entraîner car on nous a demandé de quitter Nice. Nous sommes repartis à Paris et une fois sur place, on nous a dit de revenir à Nice... Donc, j'ai passé presque tout le début du séjour à voyager. Je me suis entraînée seulement hier. »

Pour Franck Élemba, la journée a été plus satisfaisante. Car si le Congolais doit se contenter de la cinquième place, il culmine tout de même avec un lancer à 18,68 mètres. Élemba a réussi ses six lancers (17,14 mètres ; 17,85 mètres ; 17,33 mètres ; 18,09 mètres ; 18,68 mètres et 18,62 mètres). Notons que le vainqueur du tournoi est le Polonais Tomasz Majewski qui s'impose avec un lancer à 20,18 mètres.

Camille Delourme

DÉVELOPPEMENT CULTUREL

Les acteurs culturels unanimes pour redonner vie au Fonadec

Les journées de réflexion organisées, du 9 au 10 septembre, au Centre de formation et de recherche en arts dramatiques (CFRAD) à Brazzaville, ont permis de faire le diagnostic du Fonds national de développement culturel.

Quatre orateurs sont intervenus durant ces deux journées de réflexion. S'agissant de la présentation du Fonds national de développement culturel, Bernard Akondzo, directeur du Fonadec, a insisté sur la nécessité de réviser la loi qui crée cette structure. Il a souhaité que les opérateurs culturels, le pouvoir public, la société civile mettent en place une base juridique pour faire du Fonds de développement un outil d'appui et de soutien à l'action culturelle.

Hugues Gervais Ondaye, opérateur culturel, a suggéré des pistes de solutions pour la redynamisation du Fonadec : rechercher le financement fiable, régulariser l'alimentation des fonds, définir les critères d'attribution de financement, respecter la transversalité du secteur de la culture et des arts et faire intervenir les bons pour une meilleure gestion des fonds. De son côté, Bernard Bouka, président de l'Union des musiciens congolais a suggéré d'harmoniser et amender les textes en vigueur à créer un environnement juridique et social adéquat au profit des artistes et des opérateurs culturels.

Des recommandations adoptées, on retiendra la mise en place d'une plateforme inter ministérielle impliquant l'ensemble des acteurs en vue de la révision du cadre juridique dudit fonds. Les participants ont souhaité élargir les débats au niveau des médias et de mener les études statistiques sur les sous secteurs de la culture et des arts.

Le Fonds national de développement culturel est un outil mal connu des artistes. Tous ont reconnu la nécessité de le rendre visible.

Rosalie Bindika

ENSEIGNEMENT

Pour une amélioration du taux de réussite scolaire

Tel est l'objectif principal visé par la quinzième session du Conseil national de l'enseignement primaire, secondaire et de l'alphabétisation qui prend fin aujourd'hui à Brazzaville.

L'amélioration de la qualité du sous-secteur d'enseignement primaire, secondaire et de l'alphabétisation a réuni les acteurs concernés. Le ministre de tutelle, Hellot Matson Mampouya, a rappelé à l'ouverture que le gouvernement a décidé de donner une impulsion particulière au système éducatif en déclarant 2013 année de l'éducation de base et de la formation professionnelle.

Il a reconnu que des défis importants sont encore à relever, parmi lesquels l'amélioration du taux de scolarisation et de la qualité de l'éducation par une réduction significative des taux de redoublement et d'abandon ainsi que la lutte contre l'analphabétisme, celui des femmes en particulier. L'augmentation de l'offre d'éducation en rapport avec celle des structures d'accueil à tous les niveaux, la modernisation des infrastructures scolaires, l'augmentation et l'amélioration de la qualité du personnel enseignant restent

aussi un problème majeur. Les objectifs poursuivis restent, a-t-il expliqué, l'amélioration des performances du système éducatif congolais qui doit viser l'excellence.

« Le système d'enseignement primaire éprouve de plus en

et atteindre un taux d'abandon nul au primaire de même qu'il doit ramener le ratio élèves/salle de classe et élèves/enseignant à 50 au primaire. Tout cela pour un encadrement efficace et un meilleur suivi pédagogique. Il a également souligné la nécessité pour



Une vue des participants

plus de difficultés au niveau de la rétention, car sur 100 élèves entrant au primaire, moins de 80 arrivent à terminer le cycle complet... Les enjeux de la qualité de l'éducation doivent nous préoccuper sans cesse, et les facteurs du redoublement et de l'abandon scolaire devraient être analysés minutieusement afin d'améliorer le taux de réussite scolaire », a martelé le ministre.

Le ministère dont il a la charge devrait dans les cinq ans à venir réduire le taux de redoublement

les cadres de son ministère d'opérer des choix stratégiques pour favoriser le processus de transformation en profondeur du système éducatif congolais.

« Au regard, d'une part, des problèmes et des contraintes de notre système éducatif et, d'autre part, des effets sociaux de l'éducation ainsi que de la nécessité d'arrimer l'éducation des jeunes aux exigences d'une économie prospère et durable, il y a nécessité d'agir urgemment », a-t-il conclu.

Parfait-Wilfried Douniama

JEUX DE LA FRANCOPHONIE

Les Diablotins affrontent le Maroc demain soir en demi-finale

Déjà assurés de disputer les demi-finales des Jeux de la Francophonie, les Diablotins d'Eloi Mankou ont fait match nul, hier après-midi, avec le Rwanda (1-1). Ils affronteront demain à 20h, le premier du groupe C, le Maroc. Initialement prévue au stade du Ray, la rencontre se jouera finalement au Complexe sportif des Francs Archets, ont fait savoir les organisateurs.

Après avoir étrié tour à tour la France (3-0) et le Canada (3-1), le Congo a achevé la phase de poules par un match nul face au Rwanda (1-1). Menés au score à la 54^e après un but de Kabanda, le milieu offensif de la réserve de Nancy, les Diablotins ont su réagir à la 67^e grâce à Arci Biassadila Mouanga, auteur de son 3^e but personnel. Le score en restera là, sans rien changer au classement de ce groupe D, do-

miné de la tête et des épaules par le Congo (7 pts, 7 buts inscrits, 2 encaissés).

L'essentiel, pour les Diablotins, aura été de pouvoir faire tourner un peu l'effectif, après une cadence infernale de trois matchs en trois jours. Eloi Mankou et son staff ont ainsi pu laisser au repos le gardien Ekoko, le défenseur Mayanith et le meneur de jeu Moïse Koukou, trois titulaires habituels. On peut toutefois souligner que sur les trois matchs le staff n'a procédé qu'à un seul changement, comme contre la France, pour deux contre le Canada, alors que Kangou et Bakoua n'ont pas disputé une seule minute de jeu.

Car la fraîcheur physique pourrait bien être la clé de la demi-finale de vendredi. Certes les Diablotins vont enfin bénéficier de quarante-huit heures de repos et enregistreront le renfort

du précieux Binguila, attendu demain. Mais leur adversaire, le Maroc, aura l'avantage de la condition physique. En effet, les Lionceaux de l'Atlas n'ont eu que deux matchs à disputer pour sortir du groupe C en raison du retrait du Tchad : le Maroc s'est d'abord incliné contre le Cameroun, avant de battre le Burkina, mardi après-midi (2-0).

L'autre demi-finale opposera la Côte d'Ivoire, finaliste malheureuse en 2009, au premier du groupe B, dont les derniers matchs se sont disputés hier soir.

Congo-Rwanda : 1-1 (0-0)
Buts Biassadila (77^e) pour le Congo, Kabanda (53^e) pour le Rwanda

Congo : Ndzila-Bassoumba, Bouetoutelamio, Nkouka, Tsiba-Etou, Biassadila (Koukou, 79^e), Loussoukou-Akoli, Bidimbou, Obassi.

Camille Delourme